


L. LACHANCE
COURTIERS
ASSURANCES

la garantie de l'excellence!

4423

SÉRIES D1

**Sherbrooke se fait
jouer le même tour
par les Indians**


Les Canadiens de Sherbrooke avaient perdu leur premier affrontement contre les Citadels d'Halifax. Hier, ils ont également perdu le premier match de leur série contre Springfield, au compte de 4-3. Sur ce jeu, le gardien Jeff Hackett s'illustre devant Mark Pederson.

Le juge Léveillé démissionne

Il devait faire face à une plainte pour avoir siégé en état d'ébriété

Montréal (PC)

Le juge Claude Léveillé, de la Cour du Québec, à Granby, a remis hier sa démission au ministre de la Justice, Gil Remillard, après avoir appris qu'une nouvelle plainte pesait sur lui, cette fois pour avoir instruit une cause en état d'ébriété.

La lettre de démission se lit comme suit:

«Monsieur le ministre, «J'ai été nommé juge à la Cour provinciale, aujourd'hui la Cour du Québec, le 25 février 1981.

«A cause des circonstances actuelles et de plaintes portées à mon égard qui datent de nombreuses années, je

Le juge Claude Léveillé, à gauche, et son avocat, Gabriel Lapointe, photographiés en février dernier.



Photo: PC

désire vous remettre ma démission à ce poste.

«Pendant les neuf ans que j'ai siégé, j'ai réalisé les objectifs que je m'étais fixés. C'est à regret que je pose ce geste.

«Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.»

M. Léveillé, qui est suspendu avec solde depuis le 12 mars, a appris hier par les médias qu'une troisième plainte a été déposée contre lui au Conseil de la magistrature. Après sa présence dans une maison de débauche et un conflit d'intérêts, on reproche cette fois au juge Léveillé d'avoir, en 1987, présumément instruit une affaire en état d'ébriété.

«Préserver l'image»

Il a été impossible de joindre M. Léveillé hier pour commenter l'affaire plus avant. C'est son avocat, Me Gabriel Lapointe, qui a fait part de la nouvelle. Dans un communiqué laconique, Me Lapointe déclare qu'il endosse cette décision, prise «dans le seul et unique but de préserver l'image de la magistrature».

Amer, l'avocat a déploré que «dans les trois dossiers où l'on fait des reproches à monsieur le juge Léveillé, le dénonciateur soit toujours resté anonyme. Il ne nous a jamais été possible de savoir qui était vraiment à l'origine. Les médias étaient toujours les premiers informés».

En entrevue au journal La Presse, Me Lapointe n'a pas commenté cette troisième affaire. Il s'est tout de même dit d'avis qu'il est «inexcusable» pour un juge de siéger en état d'ébriété.

«Mais s'il fallait destituer tous les juges qui sont en état d'ébriété ou qui somnolent l'après-midi, je crois qu'on aurait des problèmes à faire entendre nos causes», a cependant ajouté le criminaliste.

Le juge de Granby était déjà accusé devant ses pairs de s'être trouvé sans excuse légitime dans un salon de massage (il a été reconnu coupable de cette infraction devant la Cour du Québec) et de s'être placé en situation de conflit d'intérêts en signant une ordonnance au bénéfice de son fils, afin de lui donner la permission de conduire sa voiture, même s'il avait atteint les 12 points d'incapacité.

La nouvelle plainte, à laquelle M. Léveillé aurait eu à répondre mardi, concerne l'instruction d'une cause pour attentat à la pudeur. C'est le juge Léveillé qui avait présidé les débats lors de l'enquête préliminaire, tenue au palais de justice de Cowansville, le 22 mai 1987.

Redevenir avocat?

Quel avenir attend le juge démissionnaire?

Il pourrait, comme c'est son droit, demander d'être inscrit à nouveau au tableau du Barreau du Québec, afin de reprendre sa pratique d'avocat.

Mais cette procédure n'a rien d'automatique.

Il devrait d'abord remplir un formulaire détaillé et donner un avis de 45 jours de son intention de redevenir avocat, afin de permettre à quiconque aurait des objections à faire valoir de réagir.

Hydro: la loi spéciale s'en vient

Montréal (PC)

Des fonctionnaires des ministères du Travail et de l'Énergie et des Ressources ont entrepris la rédaction d'une loi spéciale afin d'assurer le retour au travail des syndiqués d'Hydro-Québec, a annoncé hier le ministre responsable de la société d'État, Lise Bacon.

La réaction des syndicats à cette annonce faite en fin d'après-midi n'a pas tardé.

«Si c'est la seule avenue que préconise Mme Bacon, alors que le gouvernement se gargarise d'une hausse de la productivité à Hydro, je lui souhaite bonne chance», a lancé M. Luc Chabot, porte-parole du front commun des techniciens et des employés de bureau et de métiers.

Choqués de se voir en outre refuser par la ministre une rencontre qu'ils avaient sollicitée jeudi, les trois syndicats représentant les



La ministre Lise Bacon

14 000 employés d'Hydro-Québec ont promis une intensification des moyens de pression, mais uniquement à l'interne.

Les syndicats poursuivront d'autre part le mouvement de grèves régionales qu'ils mènent depuis cinq mois. Lundi prochain sera d'ailleurs journée de grève générale au Québec.

La ministre Bacon n'a pas précisé dans ses déclarations quand elle se proposait de soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi sur le retour au travail des syndiqués. Mais elle brandit la menace sans ambiguïté, à quelques jours de la reprise de la session parlementaire.

«J'ai déjà demandé à des fonctionnaires de collaborer avec le ministère du Travail à la rédaction d'un projet de loi spéciale dont le but n'est pas de bonifier une négociation, mais d'assurer le retour au travail des employés d'Hydro-Québec», a-t-elle indiqué.

La ministre estime devoir prévoir dès maintenant le retour au travail des effectifs syndiqués, «devant l'urgence de devoir commencer à exécuter des des prochains semaines certains travaux de réfection du réseau».

LES ARTS E1

**Un humoriste qui
a l'audace de
miser sur lui-même**


François Massicotte n'a pas besoin de personnages. Il exploite plutôt les situations de tous les jours pour chercher à déclencher le rire. Et ça marche, nous dit Pierrette Roy.

LIBÉRAUX B1

**Paul Martin décide
de jouer le tout
pour le tout**

FUSION B14

**Maple Leaf et
Canada Packers ne
feront qu'un**

LITUANIE D14

**La livraison de
certains aliments
interrompue**

MÉTÉO A2

(111^e jour de l'année)

Nuageux: 0 à 12 C
Lever du soleil: 5h53
Coucher du soleil: 19h40
Demain: ensoleillé

Pierre HÉBERT

Victoriaville

L'émanation soudaine d'un gaz toxique a causé beaucoup d'émotion hier avant-midi, vers 9h15, à l'école secondaire Saint-Wilfrid de Victoriaville.

Malgré l'intervention rapide d'un employé de l'école, qui a donné l'alerte, 31 élèves et deux membres du personnel ont été incommodés par la substance gazeuse et ont été prestement transportés à l'urgence de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Le tableau avait des allures dramatiques alors que les ambulances se succédaient à un rythme effréné pour acheminer les élèves à l'urgence. D'autres jeunes qui semblaient abasourdis par la vitesse des événements et les pleurs de certains élèves se demandaient ce qui se passait.

Le directeur du service professionnel et hospitalier de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le docteur M. Maurice Roy, a toutefois précisé hier après-midi qu'aucune personne n'avait été sérieusement affectée par le gaz toxique. Selon lui, trois étudiants et deux employés de l'école présentaient certains symptômes respiratoires, mais rien de sérieux.

Urgence inondée

L'urgence a rapidement été inondée de jeunes patients. Le personnel en place a donné de l'oxygène à certains étudiants tandis qu'une vingtaine d'élèves ont été envoyés dans la cours de l'hôpital pour respirer l'air pur. Les personnes qui présentaient certains symptômes respiratoires devaient être gardées quelques heures additionnelles sous observation. Cependant, tous les élèves ainsi que les employés affectés devaient obtenir leur congé au cours de la journée d'hier.

Selon le docteur Roy, le chlore qui s'est dégagé du mélange d'un produit à base d'ammoniac et d'eau de javel

a eu l'effet d'un irritant pour les yeux et pouvait affecter les bronches. Toutefois, il affirme que les élèves étaient davantage impressionnés par l'événement qu'affectés par le gaz.

L'émanation du gaz toxique est le résultat d'un mélange involontaire d'un produit à base d'ammoniac auquel le concierge de l'école a ajouté de l'eau de javel.

Ce dernier se livre à cet exercice de déblocage de tuyaux deux fois par année. Il ajoute que c'était la première fois qu'il nettoyait le conduit avec l'eau de javel... et sans doute la dernière.

Un employé de la commission scolaire qui travaillait à proximité du concierge s'est empressé de faire le tour des classes pour donner l'alerte aux étudiants. L'évacuation s'est faite sans tarder. Le service de lutte contre les incendies de Victoriaville et plusieurs ambulances ont été appelés vers les lieux. En outre, un médecin et une infirmière de l'hôpital Hôtel-Dieu ont été dépêchés sur place.

Des chimistes de la firme Sanimark ont inspecté l'établissement hier matin et ils ont recommandé l'aération de l'édifice au cours de la fin de semaine.



Plus de peur que de mal; c'est ce que les dirigeants de l'école Saint-Wilfrid ont constaté hier, après l'émanation d'un gaz toxique dans l'établissement de Victoriaville. Dès l'alerte donnée, de nombreux secouristes sont accourus.

Photo La Tribune par Pierre Hébert

Charge fiscale 28 % plus basse à Fleurimont

DOSSIER: LA TAXATION MUNICIPALE

NDLR: Dans le sillage du vif débat sur la taxation municipale qui a lieu au Québec depuis quelques semaines, La Tribune entreprend la publication d'une série de textes sur le sujet. Aujourd'hui, nous présentons des données comparatives entre différentes municipalités de la MRC de Sherbrooke. À partir de lundi, nous dresserons le tableau des charges fiscales dans les principales municipalités du territoire que nous desservons, de façon à connaître les endroits où cela coûte le moins cher... et le plus cher.

en collaboration

En comparant les principales municipalités de la MRC de Sherbrooke à des villes de même ampleur ailleurs au Québec, c'est à Fleurimont que la charge fiscale moyenne se situe la plus de la moyenne provinciale... et c'est tout à l'avantage des contribuables fleurimontois.

Alors que la charge moyenne dans les municipalités comparables s'établit à 1605 \$, la moyenne chute à 1155 \$ à Fleurimont. Un écart de 28 pour cent.

À l'inverse, seule la municipalité de Deauville, parmi les cinq villes retenues dans la MRC de Sherbrooke (Sherbrooke, Rock Forest, Fleurimont, Deauville et Ascot), présente

une charge fiscale moyenne supérieure à la moyenne québécoise pour des localités comparables: 759 \$ à Deauville par rapport à 531 \$, un écart de 43 pour cent.

Les Sherbrookoises de leur côté reçoivent, dans l'ensemble, des comptes de taxes municipales qui équivalent pratiquement à ceux de résidents d'autres villes de même ampleur au Québec: l'écart n'est que de 1,5 p. cent en faveur des Sherbrookoises (charge fiscale de 1599 \$ contre une moyenne de 1624 \$).

Ces données sont extraites d'une analyse du ministère des Affaires municipales — la plus récente disponible — effectuée en tenant compte des chiffres compris dans le rapport financier de 1988 soumis par les municipalités du Québec.

De la prudence

Avec les chiffres, il faut toutefois être prudent et ce cas-ci ne fait pas exception. Les données de 1988 ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui et une charge fiscale moyenne plus élevée que la moyenne provinciale ne signifie pas pour autant un compte de taxes plus élevé pour les propriétaires de résidences comparables.

Le ministère des Affaires municipales obtient cette charge fiscale moyenne en compilant la valeur totale des résidences unifamiliales de la municipalité visée. Le résultat est divisé par le nombre de maisons; on obtient un montant auquel on applique le taux de taxation local. En moyenne, la charge fiscale se chiffre à 1373 \$ pour l'ensemble des municipalités de la province.

L'étude du MAM fournit également des données sur la dette par capita (995 \$ en moyenne au Québec), les dépenses municipales par individu (917 \$ en moyenne), en plus de situer l'indice de richesse foncière et l'indice d'effort fiscal.

MRC de Sherbrooke

Du côté de la municipalité d'Ascot, l'indice de richesse foncière s'établit à 69, alors que l'indice d'effort

fiscal se chiffre à 88. Il faut noter que 100 constitue toujours l'indice moyen. La dette nette per capita représente 357 \$, contre 935 \$ pour les autres municipalités du Québec de même population. Les dépenses de la municipalité, toujours par individu, représentent un coût 419 \$, alors qu'elles sont de 704 \$ pour les municipalités semblables. La charge fiscale moyenne se chiffre à 1079 \$ par unité d'évaluation, contre 1272 \$ en moyenne pour des municipalités de même population.

À Deauville, l'indice de richesse foncière se situe à 106, contre un indice de 63 pour l'effort fiscal. La dette nette per capita est de 857 \$, alors qu'elle est de 298 \$ dans les autres municipalités de même classe de population. Par individu, les dépenses de Deauville constituent une somme de 826 \$, contre 411 \$ dans les autres municipalités. La charge fiscale moyenne représente 759 \$; elle se situe à 531 \$ dans les autres municipalités comparables à Deauville.

La municipalité de Fleurimont montre un indice de 93 pour la richesse foncière et de 86 pour l'effort fiscal des contribuables. La dette nette, per capita, est de 1013 \$, contre 1051 \$ pour les autres municipalités de même population. Les dépenses atteignent un total de 550 \$ par individu,

alors qu'elles sont de 907 \$ ailleurs. La charge fiscale moyenne est de 1155 \$; elle se chiffre à 1605 \$ pour les municipalités comparables.

À Rock Forest, l'indice de richesse foncière est de 81 et de 105 pour l'effort fiscal. La dette nette, per capita, représente une somme de 1451 \$, alors qu'elle atteint 1051 \$ dans les autres municipalités de même population. (Ces chiffres ne tiennent pas compte de la dette qu'efface présentement Rock Forest). Par individu, les dépenses atteignent 651 \$, contre 907 \$ ailleurs. La charge fiscale moyenne atteint 1416 \$, tandis qu'elle se situe à 1605 \$ dans les autres municipalités comptant une population semblable.

À Sherbrooke, l'indice de richesse foncière atteint 94, alors qu'il se chiffre à 111 pour l'effort fiscal. La dette nette, per capita, se chiffre à 1884 \$, alors qu'elle est de 1113 \$ dans les 16 autres villes comparables au Québec. Les dépenses, per capita également, atteignent 1810 \$, contre 988 \$ ailleurs où la comparaison est possible. Enfin, la charge fiscale moyenne est de 1599 \$, tandis qu'elle atteint 1624 \$ ailleurs.

**LUNDI: où les taxes
sont-elles plus élevées?**

Le Séminaire amasse 4700 \$ pour L'Heureux

Sherbrooke

Les étudiants du Séminaire de Sherbrooke ont recueilli plus de 4700 \$ lors d'une collecte, chez les étudiants et le personnel enseignant, afin de venir en aide au jeune Eric L'Heureux, 16 ans, victime de la

fibrose kystique depuis sa naissance et qui est en attente d'une greffe pulmonaire à Montréal.

Les membres du club Optimiste de Bromptonville, avec en tête leur président Richard Bisson, ont d'ailleurs décidé de s'impliquer également dans cette levée de fonds visant à venir en aide au jeune L'Heureux.

A cette fin, ils recevront l'aide technique des 28 clubs des zones 16, 17, 18 et 19. L'objectif de la levée de fonds est de 20 000 \$ et l'argent recueilli servira à défrayer la location d'appareils respiratoires ainsi que les frais d'hébergement d'Eric et des membres de sa famille quand il devra se rendre à Montréal pour subir des

traitements post-opératoires à l'hôpital Général de Montréal.

Cette levée de fonds s'effectue aujourd'hui, entre 8h et 17h.

L'enquête préliminaire de «Tarzan» Roy est reportée

Sherbrooke (JL)

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a référé devant le juge coordonnateur de la région l'enquête préliminaire de Jocelyn «Tarzan» Roy, qui est inculpé de meurtre au premier degré.

«Tarzan» Roy est accusé d'avoir poignardé et égorgé Mme Louise Laflamme le 8 avril à St-Denis-de-Brompton.

Le procureur Jean-Marc Fradette a réclamé hier une date pour procéder le plus rapidement possible dans cette cause.

L'enquête préliminaire d'un pré-

venu écroué doit être fixée dans un délai de huit jours après sa comparution.

Le juge Côté a dû reporter ce dossier à lundi pour permettre au juge coordonnateur Gerald Desmarais de désigner un juge pour cette procédure parce que les assignations sont déjà déterminées.

Cette enquête devrait durer au moins une journée.

Me Leblanc a consenti à une prolongation du délai réglementaire de huit jours.

On se rappellera que le corps de Mme Laflamme, 33 ans, avait été trouvé le 8 avril sur le terrain des Hell's Angels à St-Denis de Brompton.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environment Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour dimanche.

Situation générale: un dégel graduel s'effectuera d'ouest en est sur la plupart des régions dans le courant de la journée. Des précipitations persisteront toutefois sur la basse Côte-Nord sous forme de pluie ou encore de mélange de pluie et de neige.

Dimanche, un autre système dépressionnaire en provenance du nord-ouest antarien envahira de nouveau les régions de l'ouest.

Les températures demeureront près de ou légèrement au-dessus des normales saisonnières sur tous les secteurs.

Estrie: nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Dégel graduel en après-midi. Max.: près de 12. Min.: 0 à 2. Risque de précipitations: 30 p.c. Dimanche: généralement ensoleillé.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: pluie nuageuse avec bancs de brouillard en matinée. Devenant ensoleillé en après-midi. Max.: près de 15. Min.: près de 4. Dimanche: ensoleillé. Ennuagement en fin de journée.

Québec, Beauce: nuageux et brumeux tôt en matinée. Dégel graduel en après-midi. Max.: près de 12. Min.: près de 2. Dimanche: ensoleillé. Ennuagement en fin de journée.

Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin: passages nuageux en matinée. Généralement ensoleillé en après-midi. Max.: près de 8. Min.: près de 0. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8 à 12. Min.: près de 2. Dimanche: généralement nuageux avec possibilité d'averses.

Laurentides: pluie nuageuse avec bancs de brouillard tôt en matinée. Devenant ensoleillé vers la mi-journée. Max.: près de 10. Min.: près de 0. Dimanche: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi.

Lac St-Jean: pluie nuageuse et brumeux par endroits tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: près de 9. Min.: près de 0. Dimanche: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: pluie nuageuse et brumeux par endroits tôt en matinée. Devenant généralement ensoleillé vers la mi-journée. Max.: près de 9. Min.: près de 0. Dimanche: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel en après-midi.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégel graduel en après-midi. Max.: 8 à 10. Min.: près de 0. Risque de précipitations: 30 p.c. Dimanche: généralement ensoleillé.

RÉSULTATS

lotto-québec

Provincial		La Mini		Tirages du 90-04-20	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS		
4663663	1 000 000 \$	214782	50 000 \$	3	4
663663	10 000 \$	14782	5 000 \$		
63663	1 000 \$	4782	250 \$		
3663	100 \$	782	25 \$		
663	25 \$	82	5 \$		
63	10 \$				

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs

Tirage du 90-04-20		Tirage du 90-04-20	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
886746	250 000 \$	2	8
86746	2 500 \$	26	27
6746	250 \$	40	41
746	25 \$	55	57
46	10 \$		

NUMÉROS MOBILES

19641	2 500 \$
9005	250 \$
722	25 \$

Prochain tirage: 90-04-23

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONCOURS

Célébration

ANNIVERSAIRE

La Tribune

PROFITEZ DU 80^e ANNIVERSAIRE DE LA TRIBUNE

EN VOUS ABONNANT POUR 80 JOURS AU PRIX SPECIAL DE 35\$

ET COUREZ LA CHANCE

DE GAGNER UN DES 30 PRIX DE 80\$

ET NOTRE GRAND PRIX DE 880\$ EN ARGENT

3280\$

A GAGNER

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- La Tribune donne la chance à ses nouveaux abonnés de gagner un des 30 prix de 80\$ et un grand prix de 880\$ en argent.
- Pour participer, il faut s'abonner à La Tribune pour une durée de 80 jours au prix spécial de 35\$.
- Le concours débute le lundi 12 mars 1990 et se termine le vendredi 18 mai 1990, soit une durée de 10 semaines.
- Durant la période du concours, toutes les personnes qui s'abonnent à La Tribune pour une durée de 80 jours deviendront automatiquement admissibles à ce concours.
- Dix (10) tirages auront lieu les lundis 19, 26 mars, 2, 9, 16, 23, 30 avril, 7, 14 et 21 mai 1990. A chacun de ces tirages, trois noms seront tirés au hasard parmi tous les nouveaux abonnés (abonnement de 80 jours) inscrits durant la semaine précédente. Les trois personnes chanceuses gagnent un des 30 prix de la semaine, soit 80\$.
- Un tirage supplémentaire aura lieu le lundi 21 mai 1990. Lors de ce tirage, un nom sera tiré au hasard parmi tous les nouveaux abonnés (abonnement de 80 jours) inscrits durant les 10 semaines précédentes, soit la durée totale du concours. La personne chanceuse gagnera le grand prix du concours, soit 880\$ en argent.
- Les gagnants seront avisés par La Tribune de la façon de prendre possession de leur prix et leurs noms seront publiés dans La Tribune.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habilité.
- La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de 3 280\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- Les droits exigibles en vertu de ce concours ont été acquittés par La Tribune. Tout litige concernant la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.
- Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, à Sherbrooke.
- Les employés de La Tribune ne sont pas admissibles à ce concours ainsi que les personnes domiciliées avec elles.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

REMPLISSEZ CE COUPON

Veuillez m'abonner au quotidien

La Tribune

au prix spécial de **35\$**

pour 80 jours

☐ J'achète habituellement ou quelquefois La Tribune en kiosque

☐ Je reçois déjà La Tribune par camelot

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Téléphone _____

Date du début de l'abonnement _____

☐ cheque inclus ☐ carte de crédit

PAIEMENT PAR CARTE ☐ MASTERCARD ☐ VISA ☐

No de carte _____ Date d'exp. _____

Date de paiement _____ Montant payé _____

Signature _____

COMPOSEZ LE 564-5466

pour rejoindre le service des abonnements.

ET RETOURNER À: LA TRIBUNE, ABONNEMENT 80e, 1950, RUE ROY, SHERBROOKE, J1K 2X8

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SHERBROOKE

LES REPAS-CAUSERIES 1989-1990



Conférencier invité:

Le Premier ministre du Québec

Monsieur Robert Bourassa

Le mardi 1er mai 1990 à 18h00

Hôtel Delta Sherbrooke

Membre: 45\$; non-membre: 50\$

Prière de réserver avant 17h00

le vendredi 27 avril au 822-6151

BRASSERIE LA ROMAINE

vous propose ses SPECIAUX DU SAMEDI

Entrée: demi-soupe à l'oignon gratinée	1.95
fondant aux fruits de mer	2.99
Brochette de filet mignon avec langoustines	13.00
Brochette de filet mignon avec cuisses de grenouilles	11.00
Brochette de filet mignon avec crabe	15.00
Brochette de filet mignon avec crevettes	12.00
Steak au poivre, 12 oz	11.95

EN VEDETTE POUR TOUTE LA SEMAINE

DUO CREVETTES (6)	ASSIETTE DE LANGOUSTINES AVEC SALADE CÉSAR
9.95	14.95

EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT DIMANCHE, 13 MAI, POUR LA FÊTE DES MÈRES, SURVEILLEZ NOS SPECIAUX.

1925 Belvédère sud, Sherbrooke

Pour réservations: **566-7313**

Sous le soleil

Acapulco	26 33	Barbade	27 30
Bermudes	19 19	Brownsville	23 29
Daytona Beach	21 27	Havane	23 29
Honolulu	23 29	Kingston	27 34
Las Vegas	16 28	Los Angeles	16 21
Mexico	12 28	Miami Beach	23 29
Myrtle Beach	13 21	Nassau	23 28
Orlando	19 27	Palm Springs	19 32
Reno	07 22	San Juan	26 29
Tampa	20 31	Trinidad	27 35
West Palm Beach	23 28		

INDEX

Arts:	E-1
Bridge:	D-6
Carrières et professions:	B-7
Décès:	D-11
Économie:	B-10
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-1
Secrets mal gardés	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	F-1
Voyages:	F-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION	
Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration

RÉDACTION	
Jean Vigneault Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles
Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint	Stéphane Lavallée Chef de pupitre
Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles	Denis Messier Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ	
J. Bertin St-Amand Directeur marketing	Gilles Boisjoly Directeur des ventes

PRODUCTION	
Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production	Gérard Pénin Adjoint
J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gaston Grenier Adjoint
	Benoît Côté Chef pressier

COMPTABILITÉ	
André Coriveau Comptable	Julienne Poulin Gérante du crédit

TIRAGE	
Jean-Nil Laplante Directeur au tirage	André Cusseau Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT	
Pierre-Alain Dion	Claude Ouellet
Jacques Faucher	Jean-Marc Pénin
Michèle Fournier	Gaston Pinard
Michel Lavoie	Jean-Charles Poulin
Serge Nadeau	Pierre Fournier

EXPÉDITION	
Michel Doyon Gérant	BATISSE André Jacques Responsable

Courier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits de distribution par camelot et routes motorisées: 1 an \$130.00, 6 mois \$77.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$20.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200.00, 6 mois \$125.00, 3 mois \$80.00, 1 mois \$30.00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350.00, 6 mois \$200.00, 3 mois \$125.00, 1 mois \$50.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des journaux de langue française, membre de l'Association des journaux du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Des prix d'excellence remis à quatre entreprises de la région

□ La Maison régionale de l'industrie rend hommage à la qualité de l'entrepreneurship

Sherbrooke

Quatre entreprises de la région se sont partagées les prix annuels de la Maison régionale de l'industrie (MRI).

C'est au cours de son 5e Gala industriel tenu, hier soir, à Sherbrooke, que la MRI a remis ses prix d'excellence afin, rappelle le président de l'organisme, M. Gratien Lavoie, de souligner les mérites de ces entreprises dans le développement économique de leur région et leur réussite dans leur marché respectif.

Cette année, les prix ont été remis à Industries Godbout, un atelier d'usinage de Sherbrooke; aux Industries Ste-Anne-de-la-Rochelle, une entreprise spécialisée dans les maisons préfabriquées; à Bestar, une entreprise de meubles prêts à assembler de Lac-Mégantic; et à Marcel Lauzon Inc., une scierie d'East Hereford.

En soulignant les mérites de ces entreprises, la MRI veut rendre un hommage à la qualité de l'entrepreneurship dans la région, souligne l'organisme.

«Ces prix d'excellence sont d'importants outils de développement et une raison légitime de fierté pour les gens de la région... De plus, ces prix soulignent la qualité d'un travail d'équipe chez un grand nombre d'employés qui y voient une preuve de rendement ainsi qu'une marque de confiance. Ils touchent donc un grand pourcentage de la population», croit le directeur général, M. René Gendron.



Cette année, le gala revêtait une importance particulière, a-t-il ajouté. Il vient en effet inaugurer le 10e anniversaire de la MRI. Il marque le début des festivités qui tout au long de l'année viendront souligner l'événement autour du thème «Tout une décennie».

Hier soir, la MRI a profité de l'occasion pour rendre hommage aux dix industriels qui, de Jacques St-Onge à Gratien Lavoie, ont présidé à ses destinées. Ces hommes d'affaires, a-t-on indiqué, ont fortement contribué au développement économique et industriel de la région estrienne.

Au cours de la prochaine année, a conclu M. Lavoie, la MRI poursuivra son implication dans les dossiers de l'automatisation et du développement technologique, de la formation, du développement de la main-d'œuvre et de l'exportation.

M. Marcel Lauzon, président de l'entreprise du même nom qui exploite une scierie à East Hereford, a reçu hier soir l'un des quatre prix annuels décernés par la Maison régionale de l'industrie. C'est le maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier, qui lui a remis son trophée.

CSCS: enseignants et parents sont inquiets

François GOUGEON

Sherbrooke

Les décisions que s'apprête à prendre la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), en regard de l'organisation scolaire pour septembre prochain, soulèvent l'inquiétude tant du syndicat des enseignants que des parents. Ces groupes y voient là une atteinte directe au niveau de services offerts aux élèves du primaire.

«Si, dans le passé, la CSCS a jugé bon d'offrir des services additionnels aux normes prévues par le ministère de l'Éducation, c'est que cela était justifié. Il faut tenir compte des particularités de notre Commission scolaire», a réagi pour sa part le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), Gérard Messier. Ce groupe venait de compléter l'étude du document préparé par la direction des services éducatifs et qui, malgré une légère augmentation prévue dans les inscriptions pour le primaire, en septembre prochain, préconise l'abolition d'une vingtaine de postes d'enseignants, la réduction des services d'orthopédagogie et, surtout, une hausse substantielle de classes à multiprogrammes, soit de 22 à 38.

«C'est clair, a réchéri M. Messier, que ces classes à niveaux multiples constituent un handicap sérieux dans les services offerts aux élèves. Il a déjà été démontré maintes et maintes fois que l'enseignant ne peut s'occuper adéquatement des deux niveaux en même temps... On est bien conscient des problèmes financiers à la CSCS et, pour notre part, la réduction des services proposée représentera une économie de près de 1 million \$.

Nous ne voulons cependant pas être les seuls à faire les frais de cette récupération: une analyse sérieuse devra être menée aussi du côté de l'administration. Déjà, nous savons que la CSCS compte un certain nombre de cadres dépassant les normes du ministère.»

che très directement aux services aux élèves. Nous allons demeurer très vigilants», dit-il.

M. Forgues a fait observer qu'un groupe de stratégie sera constitué et qu'un plan d'actions sera déposé, dépendant de l'orientation qu'arrêtera la CSCS. «Il ne faut pas que la Commission scolaire règle ses problèmes contre les usagers, mentionne-t-il, réitérant la volonté des parents de se faire expliquer clairement et en détail le déficit. Mais comme tout le monde a quelque chose à prouver, on ne se fait pas trop d'illusion sur les personnes crédibles pour nous informer, à savoir quelle part de ce déficit provient du sous-financement en regard du caractère particulier de notre Commission scolaire, des erreurs politiques commises par d'anciens commissaires et les erreurs administratives de fonctionnaires toujours là!»

MERCI!



Gaétan Jacques

Je tiens personnellement à remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance pour l'achat de leurs voitures neuves.

Et je lance une invitation à tous à venir admirer les nouvelles Toyota Previa et MR2. Bonne fin de journée.

RELAIS TOYOTA

2059 King ouest, Sherbrooke
(819) 563-6622

Bien des choses à voir au Salon Expo Habitat

Manick Royer, étudiant en dessin technique à l'école Le Triplet, a attiré l'attention de plusieurs visiteurs, hier au Salon Expo Habitat de l'Estrie. À l'aide de son ordinateur, il a démontré qu'il était possible d'exécuter des tâches reliées au tracage et à la production de dessins pour des projets de construction résidentielle et commerciale.

Outre le kiosque de l'école Le Triplet, le Salon rassemble plus de 260 stands animés par quelque 170 exposants. D'ici demain soir à 20h30, on s'attend à ce qu'environ 35 000 spectateurs défilent au Centre sportif de l'Université de Sherbrooke.

Les visiteurs devront profiter de la journée d'aujourd'hui s'ils veulent éviter l'achalandage du dimanche. Par expérience, les habitués savent déjà qu'il est difficile d'avoir accès à cette exposition tellement il y a affluence le dimanche après-midi.



ERRATUM

Dans la publication d'hier on aurait dû lire:

Centre Professionnel Belvedere

300, rue Belvédère nord, Sherbrooke, 821-4435
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE

LE NOUVEAU
ENTièrement
RENOVÉ ET
REAMENAGÉ

Nous retrouvons sous le même toit:

CLINIQUE MÉDICALE BELVÉDÈRE
(819) 563-4244

ALAIN TREMBLAY, PHARMACIEN
(819) 567-4848

LOCAUX À LOUER

4 000 pieds carrés d'espace disponible pour professionnels.

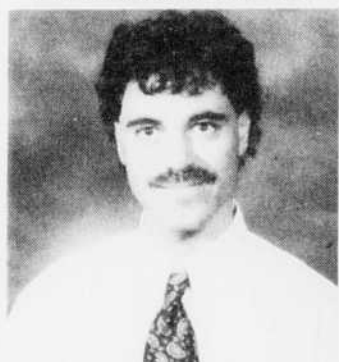
Pour renseignements: 821-4435

CLINIQUE OPTOMÉTRIE BELVÉDÈRE
(819) 563-7863

CENTRE DE SANTÉ AUDITIVE
(819) 821-4439

DUNN PARIZEAU INC.
(819) 566-7233

DR. FRANCIS ROSS



Le Dr. Francis Ross s'est joint à l'équipe de la Clinique Médicale Belvédère, maintenant située au Centre Professionnel Belvédère, 300, rue Belvédère nord, bureau 103.

Le Dr. Ross offre un service de consultation en médecine familiale, avec et sans rendez-vous. (Possibilité de consultations en soirée).

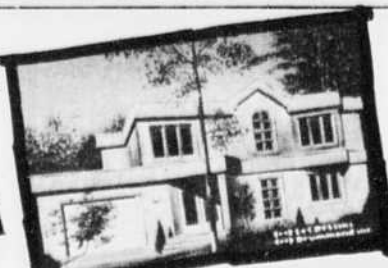
TEL: 563-4244

EXPO HABITAT
DE L'ESTRIE

DU 19 AU 22 AVRIL



venez visiter
LA RIVIERA



PAVILLON UNIVESTRIE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

JEUDI
17h à 22h

VENDREDI/SAMEDI
12h à 22h

DIMANCHE
12h à 20h

LA RIVIERA UNE RÉALISATION DE



Il fait bon y vivre...



L'EXPO HABITAT ORGANISÉ PAR



QU'EN PENSEZ-VOUS?

Est-ce que le travail des bénévoles devrait être déductible d'impôts?



Claude Martel

Charles Audet

Luce Cloutier

Claude Martel, de Sherbrooke: «Oui, il devrait y avoir une déduction. Les bénévoles dépensent leur argent et leur temps. La déduction pourrait se faire selon le nombre d'heures de bénévolat effectué pendant l'année.»

Charles Audet, de Sherbrooke: «Ce serait peut-être une possibilité mais c'est embêtant à dire. Mais il pourrait peut-être y avoir une déduction selon le nombre d'heures de bénévolat fait.»

Luce Cloutier, de St-Elie d'Orford: «Peut-être que le gouvernement devrait en donner une petite partie pour la déduction. Le montant pourrait dépendre des heures faites.»

Marc Loranger, de Montréal: «Oui, ce serait une bonne idée. Ça pourrait fonctionner selon un taux horaire. Le gouvernement pourrait allouer un certain taux pour chaque heure et accorder une déduction d'un pourcentage X.»

Johanne Boutet, de St-Elie d'Orford: «Je serais d'accord. Le bénévole donne de son temps, il faut quand même qu'il soit dédommagé pour ce qu'il fait. La déduction pourrait être proportionnelle au nombre d'heures.»

Ginette Proulx, de Sherbrooke: «Certainement. Je trouve que le bénévolat est la plus belle chose qu'une personne peut faire. Cela peut les aider et encourager d'autres personnes à faire du bénévolat.»



Marc Loranger

Johanne Boutet

Ginette Proulx

Service d'aide aux néo-canadiens: nouveaux locaux

Sherbrooke (JP)

«Vous comprendrez sans peine que l'inauguration de vos nouveaux locaux, indice de confiance en l'avenir et de dynamisme nouveau, constitue à mes yeux une excellente nouvelle pour le ministère dont j'assume la direction.»

C'est en ces termes que la ministre des Communautés culturelles et de l'immigration, Monique Gagnon-Tremblay, a salué hier l'inauguration des nouveaux locaux du Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC), qui fête cette année son 35^e anniversaire.

«Sans vouloir faire état de toutes les réalisations du Service, je tiens seulement à vous dire combien il est important pour le ministère des communautés culturelles et de l'immigration de compter parmi ses partenaires des organismes comme celui-ci. En



Nicole Robitaille

effet, le rôle de ces organismes s'inscrit en complémentarité à celui du gouvernement en matière d'adaptation et d'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise», a-t-elle ajouté.

Le SANC a connu une croissance très rapide ces dernières années. Depuis 1986, sa clientèle s'est accrue de 100 pour cent chaque année, recevant ainsi 402 arrivants en 1989, contre seulement 72 en 1986. Quelque 260 bénévoles ont ainsi fourni 8200 heures de travail l'an dernier pour faciliter l'insertion des nouveaux arrivants à la société québécoise.

«Notre mission est fondamentalement humanitaire, explique Nicole Robitaille, présidente de l'organisme. Si vous étiez à même d'observer cette inquiétude qu'on lit dans les yeux de ces gens qu'on accueille, de voir cette inquiétude se transformer avec les mois dans une assurance. Et de comprendre en les revoyant, quatre ou cinq mois plus tard, que, oui, ces gens-là vont prendre racine ici, que oui ils vont réussir. Quelle récompense!

Et c'est notre société tout entière qui y gagne.»

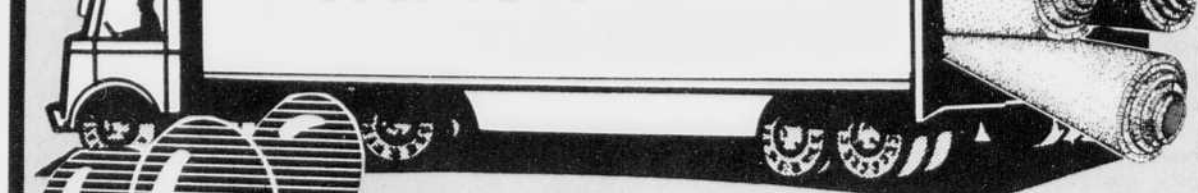
Parmi les nombreuses personnalités présentes lors de l'inauguration des nouveaux locaux, rendus nécessaires par le quadruplement des em-

ployés du service depuis l'an passé, afin de répondre aux besoins croissants, la présidente a tenu à souligner la présence de Mme Anne-Marie de Léséuc, l'une des fondatrices du Service. «Vous savez, d'il y a 35 ans,

nous conservons l'image d'une société fermée, traditionnelle. Et pourtant, il y avait à cette époque, à Sherbrooke, des femmes prêtes à relever des défis: Mme de Léséuc en est un exemple», note la présidente.

VENTE 3^e ANNIVERSAIRE

TAPIS ST-ELIE



constellation
4 SPECIAUX
SUR
FINI VELOURS

BARONET	10 ⁹⁵ V.C.	ENCORE	17 ⁹⁵ V.C.
VALMONT	12 ⁹⁵ V.C.	AUDITION	22 ⁹⁵ V.C.

PRELARTS
ARMSTRONG
SANS CIRAGE

CAMBRAY	CANDIDE	DESIGNER SOLARIUM
7 ⁹⁵	22 ⁹⁵	39 ⁹⁵

TAPIS COMMERCIAL
GRIS
\$6⁹⁵ V.C. (limite de 40 v.c. par client)

PRIX INCROYABLE
SUR TOUTE LA CERAMIQUE EN MAGASIN

TAPIS
ST-ELIE INC.

1023, Route 220
St-Elie d'Orford

569-5995

PEINTURE
National



PLUS DE
25 SPECIAUX
EN MAGASIN

QUALITAS

IMAGE DE L'EXCELLENCE
EN HABITATION
DANS L'ESTRIE

GAGNANT DU 1^{er} PRIX EN ESTRIE

LES ENTREPRISES **Benoît Dodier** INC.
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DE L'ANNÉE 89

AUSSI

gagnant du 1^{er} prix HABITAT COMMERCE dans le cadre de l'Expo habitat de l'Estrée en 1988

MEMBRE DE



Grande salle de montre

avec un vaste choix de tuiles céramiques et d'accessoires de salles de bains.

VENTE EN GROS ET DÉTAIL
INSTALLATION PAR DES EXPERTS

OUI

Un nom sur lequel on peut se fier.
Plus de 20 ans de service continu.

LES ENTREPRISES

Benoît Dodier

INC.

TUILE
CÉRAMIQUE



1519 KING EST, SHERBROOKE
819-563-0299 FAX.: 563-3876

12937

SI VOUS TROUVEZ QUE LES ALLÉES DE MAGASIN SE RESSEMBLENT TOUTES... VENEZ FAIRE UN TOUR HORS-PISTE, HORS-FRONTIÈRE.

BIC
Hard Rock '89, ACETEC SEMI 599\$
Astro Rock '90, LITETEC avec FUN MYLAR 5.7 1,449\$
Calypso '89 avec FUN 5.7 899\$
EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL - QUANTITÉ LIMITÉE

Dépositaire officiel des marques:
FANATIC SPINNAKER
NOUS CHERCHONS PLUS LOIN.
26, RUE DU LAC, MAGOG, QC • 843-8908

Gisèle Langevin: «Valoriser l'autre, ça n'appauvrit pas»

□ La bénévole d'honneur 1990 salue le travail de tous ceux qui offrent gratuitement leur aide

Jean Pichette Sherbrooke

«Pour certains, le bénévolat est une deuxième nature. Pour moi, c'est une chose naturelle.»

Pour Gisèle Langevin, nommée jeudi bénévole d'honneur de l'année 1990 pour la région de Sherbrooke, le travail bénévole représente depuis la prime jeunesse une façon de vivre tout à fait normale.

«J'ai été élevée en campagne. Quand il y avait un feu, on aidait les familles éprouvées. Aider les autres était quelque chose de normal. Ça a fait partie de mon enfance», explique-t-elle simplement.

Présidente de l'Association des parents et amis des malades mentaux de l'Estrie (APAMM) depuis 1987, Mme Langevin oeuvre bénévolement dans différents secteurs depuis environ 25 ans. «Partout où je passe, je suis là pour donner un coup de main.

J'ai toujours participé là où on avait besoin d'un coup de main, à l'intérieur de groupes.»

Mère de trois enfants, la bénévole de l'année n'a jamais occupé d'emploi rémunéré. Tout en élevant ses enfants, le bénévolat lui a toutefois permis de garder contact avec l'extérieur. «Je suis une femme d'intérieur, mais j'ai réussi quand même à avoir une ouverture sur le monde.»

Pour ce faire, elle tire profit de la discipline qui lui a été inculquée pendant son enfance afin de bien gérer son temps. Un temps qu'elle ne calcule pas lorsqu'elle consacre son temps aux gens dans le besoin. «Je ne regarde pas le temps. Je prends le temps de faire ce qu'il y a à faire. Le temps, ce n'est pas quelque chose qui m'arrête ou qui va décider de ce que je vais faire.»

Cette philosophie, elle la vit à pleine vitesse depuis qu'elle préside l'APAMM. Ayant elle-même bénéficié

des services du groupe depuis 1984, elle s'est lancée à pieds joints quand on l'a invitée à assumer la présidence de l'organisme.

«Je devais ça à l'organisation. Le conseil d'administration voulait que des proches de gens atteints de maladie mentale puissent montrer leur visage. Je savais que ça mettrait de la pression sur mes épaules mais il faut que quelqu'un le fasse.»

Depuis 1987, elle s'acharne à faire tomber les préjugés concernant la maladie mentale. «Ce n'est pas vrai que les malades mentaux sont dangereux et qu'on ne peut pas leur faire confiance. La nécessité du temps, c'est de faire tomber ce genre de préjugés. C'est ça mon territoire, mon champ de bataille. C'est la mission que j'ai à accomplir.»

L'honneur qu'elle a reçu lundi l'a

beaucoup touché. «C'est une reconnaissance que j'apprécie, ça fait chaud au cœur de se faire dire merci publiquement. On ne s'attend pas à ça.»

Et c'est parce qu'elle connaît bien l'anonymat du travail bénévole qu'elle tient à partager cet honneur avec les autres bénévoles. «Je ne peux pas garder ça pour moi toute seule, c'est trop.»

En levant son chapeau devant tous les bénévoles qui oeuvrent partout en silence, elle lance pour conclure un appel à ceux qui n'ont pas encore connu le bénévolat. «Partout, on a besoin d'un coup de pouce. Et le fait d'être utile, d'offrir à l'autre ce qui lui manque, c'est un enrichissement. Valoriser l'autre, ça n'appauvrit pas, au contraire. Et c'est à la portée de tous.»



Gisèle Langevin, nommée bénévole d'honneur pour l'année 1990 dans la région de Sherbrooke

FAITS DIVERS

□ Trois conducteurs ivres

Sherbrooke — Entre 0 h 45 et 2 h 30, hier, les policiers de Sherbrooke et ceux d'Ascot-Lennoxville ont intercepté trois automobilistes en état d'ivresse.

La dernière arrestation de la nuit a eu lieu à 2 h 30, sur le chemin Bel-Horizon, dans les limites d'Ascot.

Dans ce cas, on pourrait dire que le conducteur s'est lui-même intercepté quand sa voiture a quitté la route pour s'immobiliser dans un fossé.

Les patrouilleurs de Metro Police ont indiqué que l'homme avait été blessé légèrement aux côtes; cela ne l'a toutefois pas empêché de livrer un échantillon de son haleine qui devait trahir son état d'ébriété. La suite aura lieu en Cour du Québec.

A Sherbrooke, un automobiliste qui a éprouvé passablement de difficultés à payer son dû au sortir d'un parc de stationnement et qui a démontré une conduite fort sinieuse sur la rue Grandes-Fourches, dans le centre-ville, été invité à prêter son souffle à l'alcootest. Les deux résultats de 150 milligrammes par 100 millilitres de sang ont tout expliqué.

C'était la première arrestation de la nuit pour ivresse au volant. Elle est survenue à 0 h 45.

La seconde a été effectuée sur la rue Terrill, à la hauteur de la rue Dufferin, vers 2 h. En plus de circuler de gauche à droite, le conducteur a brûlé un feu rouge. Les deux tests d'haleine ont été révélateurs avec 170 et 190 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

□ Piéton à problèmes

Il n'y a pas que les conducteurs avinés qui ont tenu les policiers sherbrookois occupés, dans la nuit de jeudi à hier.

Un piéton, âgé de 22 ans, qui avait un peu trop poussé sur le houblon, a été appréhendé pour avoir erré dans une place publique et pour avoir cassé des vitres, rue Sanborn, dans le centre-ville.

Il a été écroué jusqu'à sa comparution en Cour du Québec, hier.

□ Collecte de sang de la SQ: 1025 donneurs

La collecte de sang de la Croix-Rouge au Carrefour de l'Estrie de Sherbrooke, organisée par la Sûreté du Québec, a connu un franc succès. Au total, jeudi et hier, pas moins de

1025 donneurs se sont présentés, permettant ainsi aux organisateurs de dépasser largement leur objectif de 900 donneurs en deux jours.

L'an dernier, l'événement avait attiré 682 donneurs.

Anglais Animé

"L'ENSEIGNEMENT CONÇU POUR L'ENFANT"

MOI, JE SUIS BILINGUE!

- Pré-maternelle (avec service de garderie)
- Maternelle (demi-journées ou journées complètes)
- Élémentaire (après l'école ou les samedis)
- Secondaire (en petits groupes ou cours privés)

PLACES DISPONIBLES

SO AMI!

ÉCOLE DE BILINGUISME DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

1420 RUE CARON

564-1767

SUSAN DANIS, DIRECTRICE

Formation en pédagogie neurolinguistique 13186x

Un rêve devenu réalité!

SPECIAL ROULOTTES USAGÉES POUR MOINS DE \$4,000

SERVICE DE GAZ PROPANE SUR LES LIEUX. VENTE ET SERVICE

transport de roulottes et maisons mobiles

DÉPOSITAIRE:

- PROWLER
- GOLDEN FALCON
- BONAIR
- GITAN
- CITATION
- CHALET ROULANT
- MAISON MOBILE PRÉFABRIQUÉE

Heures d'ouverture:
Lun. au ven.: 8h00 à 20h00
Sam.: 9h00 à 18h00
Dim.: 11h00 à 18h00

Financement sur place

Prowler

Les ROULOTTES ST-FRANÇOIS inc.

Route 263, longeant le grand lac St-François, entre St-Romain et Lambton

(418) 486-7135 - 486-7594

Près de la Source argentine

TRACTEURS 2 ROUES BCS AVEC ACCESSOIRES

UN TRACTEUR 2 ROUES POUR TOUTES SAISONS ET POUR TOUS TRAVAUX

TONDEUSE Série 700

ROTOCULTEUR Série 700

SUPER PROMOTION RABAIS DE \$200 sur certains modèles

TONDEUSE FAUCILLE (Ciseau) Série 700

DÉCHIQUEUSE Série 700

VISA

Financement disponible

BCS LES ÉQUIPEMENTS DAVID TAYLOR INC.

UN TRACTEUR 2 ROUES POUR TOUTES SAISONS

140, Rte 116 Richmond, Qué. JOB 2H0

Appelez à frais vides: (819) 826-5101

Les échanges sont bienvenus.

MAGASIN D'ÉCOULEMENT

Cette fin de semaine, tous nos gilets en coton pour hommes et femmes sont réduits de

70%

Nous avons aussi:

150 imperméables de qualité, pour hommes et femmes

Rég. 350\$ à 595\$.

Notre prix **120\$ à 199\$**

Faites vite!

Ouvert 7 jours.
De 10h00 à 18h00

LL BROME

KNOWLTON

91, Lakeside, Knowlton, Québec, JOE 1V0 TEL: 1-243-0123

portes et fenêtres

REVÊTEMENT RICHMOND inc.

SALLE DE MONTRE SUR PLACE

VENEZ NOUS VISITER ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT

- Portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Isolation
- Toitures

VENTE AU DÉTAIL

Installation dans tout l'Estrie

REVÊTEMENT RICHMOND inc.

1092, rue Belmont MELBOURNE

Vinyle • Aluminium • Canexel

826-2445 ou 826-3607

Composez sans frais: **1-800-567-6033**

LA PHOTO RÉALISTE

LUC BÉLANGER

PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

Marriage — Portraits
Photos passeport

36, Wellington nord, Sherbrooke, Qc, J1H 5B7

Rés. 846-3338; Bur.: 567-4559

Régions

Pas de nouvelle assemblée dans Mégantic-Compton-Stanstead

□ Le clan Martin débouté en appel au PLC

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Il n'y aura pas de nouvelle assemblée pour le choix des délégués de Mégantic-Compton en vue du congrès au leadership du Parti libéral du



Alain Tardif

Canada (PLC) qui doit se dérouler en juin à Calgary.

Le comité d'appel du PLC a rendu cette décision il y a déjà quelques jours, donnant ainsi raison au clan de Jean Chrétien dans ce comté où la majorité des délégués élus portent les couleurs de Jean Chrétien.

Le clan de Paul Martin avait contesté le choix des délégués en ayant appris que le président de l'association du comté avait démissionné depuis un certain temps.

En fait, le clan Martin réclamait

un nouveau choix des délégués en soutenant que certains membres n'étaient pas en règle lorsqu'ils ont voté puisque leur carte avait été émise par une personne non en autorité.

Mais le comité d'appel a rejeté tous les arguments du clan Martin et le comté de Mégantic-Compton continuera donc de porter les couleurs de Chrétien.

Responsable de la campagne de Chrétien en Estrie, l'ex-député Alain Tardif a expliqué hier que le clan Martin était en déroute puisque son porte-parole, Me Jean-Claude Lagacé de Drummondville, avait annoncé la veille que le comité d'appel rendrait sa décision vendredi, hier.

«C'est totalement faux, puisque la décision du comité d'appel a été rendue le 13 avril suite à une audition tenue le 11 avril», a commenté M. Tardif.

Les clans Chrétien et Martin se trouvent donc toujours nez à nez en Estrie.

Les comités de Sherbrooke, Mégantic-Compton et Richmond-Wolfe affichent les couleurs de Jean Chrétien tandis que les comités de Brome-Missisquoi, Shefford et Drummond portent les couleurs de Paul Martin.

Aire de mouillage aménagée près de la plage à Magog

Canton de Magog

Une aire de mouillage capable d'accueillir 30 embarcations sera aménagée au large de la plage municipale de Magog aussitôt que le ministère fédéral des Transports en aura accordé l'autorisation à Canton de Magog.

«L'aire qui aura une largeur de 300 mètres et une profondeur de 100 mètres sera aménagée en face de l'Auberge de l'Etoile sur le lac, à 145 mètres de la rive. Elle sera constituée de bouées retenues par des ancrs de bétons. Une distance de 10 mètres séparera chaque bouée de la bouée voisine pour que le mouillage ait l'air ordonné et que les petites embarcations puissent aller et venir sans faire de longs détours», a expliqué hier M. Jean-Pierre Fontaine, directeur général de Canton de Magog.

M. Fontaine qui, plus tôt cette semaine, a eu des entretiens à ce sujet avec un fonctionnaire attaché à la Garde côtière, M. Guy Lafond, a révélé qu'un canot automobile transporterait les occupants des embarcations laissées au mouillage qui désirent gagner la terre ferme au quai fédéral où il les prendra aussi à son bord pour les ramener à leur embarcation.

«Le ministère des Transports devrait nous autoriser à aménager le mouillage vers le début de mai. Son autorisation obtenue, nous nous mettrons rapidement au travail», a-t-il ajouté en avouant qu'il ne sait pas encore avec précision combien il en coûtera à Canton de Magog.

Les entretiens que M. Fontaine a eus avec M. Lafond ont également porté sur la mise en place d'un dispositif de vidange par pompage des réservoirs sceptiques des embarcations de moyenne et de grande taille. Ce dispositif sera installé au quai fédéral.

Le directeur général de Canton de Magog s'est dit confiant en une issue favorable des pourparlers qu'il mène avec le ministère des Transports.

Semaine de lecture à l'école Desranleau

À l'école Desranleau, une semaine de lecture bat son plein jusqu'au 27 avril, comportant diverses activités d'exploration du livre dans chacune des classes de l'établissement du secteur est de Sherbrooke: outre une exposition qui a marqué l'ouverture, en collaboration avec la librairie GGC, il y aura présentation artistique et musicale par Pierre Giroux dans chacune des classes, les 22, 24 et 25 avril. De plus, les 25, 26 et 27 avril, une exploration sur le thème de l'environnement sera menée sous la responsabilité de Nicole Charette, de l'Université de Sherbrooke.

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE

Du jamais vu chez Gro-Lo

À L'ACHAT DES MODÈLES:

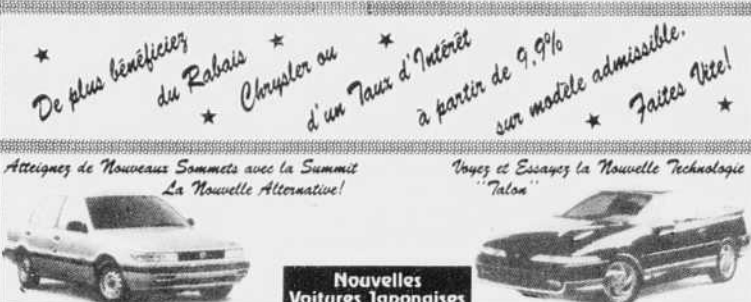
- Jeep Cherokee
- Jeep Comanche
- Eagle Vista
- Eagle Summit
- Eagle Premier

Obtenez Gratuitement

- Toit ouvrant
- Scellant à peinture
- Tapis
- Le plein d'essence

Valeur Totale: \$500.00

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 1990



SPÉCIAL DU MOIS
EAGLE VISTA, 3 Portes 1990, Manuelle
à partir de \$195.00 par mois
avec \$1000.00 comptant, termes de 60 mois et T.T.P. en sus.

PERSONNE

Merci
de nous Faire
Confiance!

Les Automobiles
GRO-LO Inc.

621, Route 143, Windsor, Qué. J1S 2L7
Tél.: (819) 845-2703



Boulevard du



PARE-BRISÉ
VITRE
TOIT
OUVRANT
HOUSSE
REMBOURRAGE

5521, Boul. Bourque
Rock Forest, Qc

Tél.:
819/823-0022
864-7231

Réparation de
Pare-Brise



TOIT OUVRANT

À partir de

159\$

PROMOTION RADIOS D'AUTO



PROMOTION AVRIL-MAI
Fader inversion
automatique
digital
Seulement: 219\$



PROMOTION AVRIL-MAI
Radio AM-FM
cassette
Seulement: 69\$

11526

Les spécialistes du couvre-plancher et de la décoration

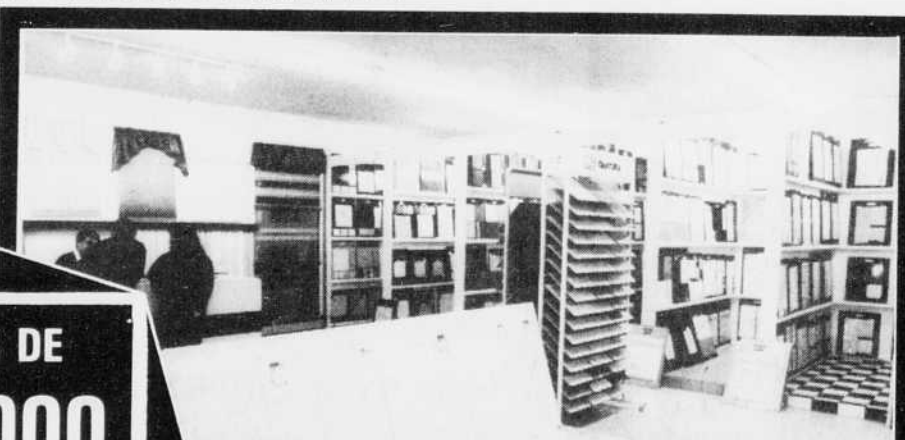
super 5^e vente anniversaire

20% à 60%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

(excepté la peinture Sico déjà en promotion)

UN DÉPLACANT PAYANT, PAYANT!



PLUS DE
15 000
PI.CAR.
DE SUPERFICIE

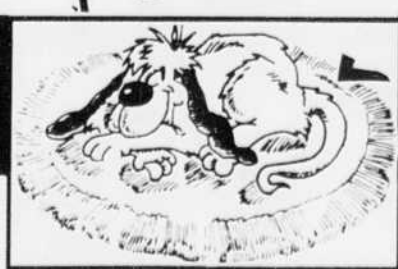


TAPIS
PRELARTS
À PARTIR DE

385
v.c.

Estimation gratuite

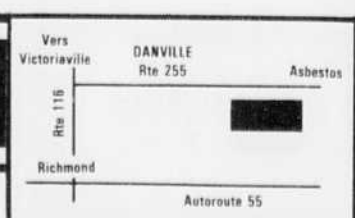
à domicile, livraison et installation effectuée par des experts.



TAPIS DÉCOR LAFRANCE

INC.

Rte 255, entre DANVILLE et ASBESTOS



839-2757

12907

Entente entre Coaticook et le Centre d'initiatives en agriculture

□ Les équipements de la Ferme du Plateau serviront au démarrage du nouveau projet

Christian CARON

Coaticook

Le comité du Centre d'initiatives en agriculture pourra utiliser toutes les infrastructures de la Ferme du Plateau de Coaticook pour démarrer ses activités. Une entente est intervenue entre les dirigeants de ce comité et la ville de Coaticook, propriétaire de la ferme.

Pour l'instant, l'entente ne stipule pas pendant combien d'années le comité pourra profiter des avantages de cette ferme mais le comité a l'autorisation de mettre le projet en marche. De cette façon, la ville de Coaticook se garde ainsi le droit de juger de la pertinence du projet au bout d'un certain temps.

Le président du Comité du Centre d'initiatives en agriculture, Jean-Charles Blais, est pleinement satisfait de cette entente.

«Par cette entente, le maire de Coaticook, André Langevin, vient de prouver qu'il accorde une grande importance à la réalisation de ce projet», a révélé Jean-Charles Blais qui estime que l'entente survenue servira de coup d'envoi pour publiciser le projet davantage. Ainsi, dans les semaines à venir, les membres du comité se proposent de visiter les autres municipalités de la MRC de Coaticook pour connaître leur intérêt face à ce projet. Une visite au cours de laquelle les représentants municipaux seront sollicités pour une contribution financière.

Rappelons que le projet de Centre d'initiatives en agriculture a récemment été priorisé par le Centre d'Aide au Développement des Collectivités (CADC) et qu'il fait présentement l'objet d'une étude au gouvernement. Une subvention pourrait incidemment être accordée au comité pour la réalisation du projet. En attendant cependant, le comité doit démontrer qu'il a l'appui du milieu et que celui-ci

est disposé à s'impliquer financièrement.

Du chemin de fait...

Le comité a déjà un bon bout de chemin de fait: on a d'abord formé un comité provisoire après quoi les membres ont entrepris les démarches nécessaires à la formation d'une corporation sans but lucratif. D'ici un mois, le comité devrait obtenir sa charte.

Dans l'esprit de Jean-Charles Blais, il ne fait pas de doute que la concrétisation d'un tel centre contribuera dans une certaine mesure à faire de la région de Coaticook la capitale de l'agriculture au Québec.

Selon les projections établies par le comité, le Centre d'initiatives en agriculture aura plusieurs vocations. Il constituera d'abord un centre de recherches pour des échanges internationaux. On profitera des installations pour présenter des expositions d'animaux ainsi que certaines activités dans le cadre du Festival du lait de Coaticook. Une coopérative de main-d'œuvre en agriculture pourrait également voir le jour.

POUR VOUS SERVIR



Jean-Marie Gagnon

Conseiller aux ventes désirant réorienter la population de l'Estrie qu'il est toujours à votre disposition pour vous servir si vous désirez un véhicule neuf ou usagé, ou location À LONG TERME chez:

Val Estrie Automobile Ltée
4141 King ouest, Sherbrooke
563-4466 11972

Directement de l'un des plus grands importateurs et fabricants du pays

CUIR 1/2 PRIX

Tous les articles en cuir à moitié prix

Les styles et couleurs dernier cri, au prix de gros!

EN SOLDE
AUJOURD'HUI SAMEDI
ET DIMANCHE ET LUNDI

OUVERT:
JEU., VEN.,
SAM., DIMANCHE
ET LUNDI

DES MILLIERS D'ARTICLES EN CUIR, EN SUÈDE ET EN PEAU D'AGNEAU AU PRIX DE GROS



Jupes en suède pour dames

À compter de

2500\$
Normalement à 80\$



Jupes en cuir pour dames

À compter de

3500\$
Normalement à 120\$



Vestes en cuir pour dames

À compter de

5000\$
Normalement à 200\$



Vestes en cuir (hommes et femmes)

À compter de

10000\$
Normalement à 350\$



Vestes en cuir pour motocyclistes (hommes et femmes)

À compter de

17500\$
Normalement à 400\$



Vestes en cuir râpé (hommes et femmes)

À compter de

15000\$
Normalement à 500\$

EXCÈS DE STOCK!

LE PRESIDENT 3535 RUE KING OUEST

L'un des plus grands importateurs et fabricants de vêtements en cuir et en suède doit écarter ses stocks de stocks de marchandises prélevées 1990. Le public pourra faire profit d'occasions exceptionnelles.

Veste luxueuses en peau d'agneau pour hommes 29999\$

Heures d'ouverture: Jeudi, vendredi et samedi 10 h à 21 h
Dimanche 10 h à 18 h
Lundi 10 h à 21 h

12316x

Votre
projet de
rénovation
doit être
bien
planifié

LE RENO
vateur
RONA

846-2747

CENTRE DE RENOVATION
MATERIAUX - QUINCAILLERIE - PLOMBERIE

J. ANCTIL INC.

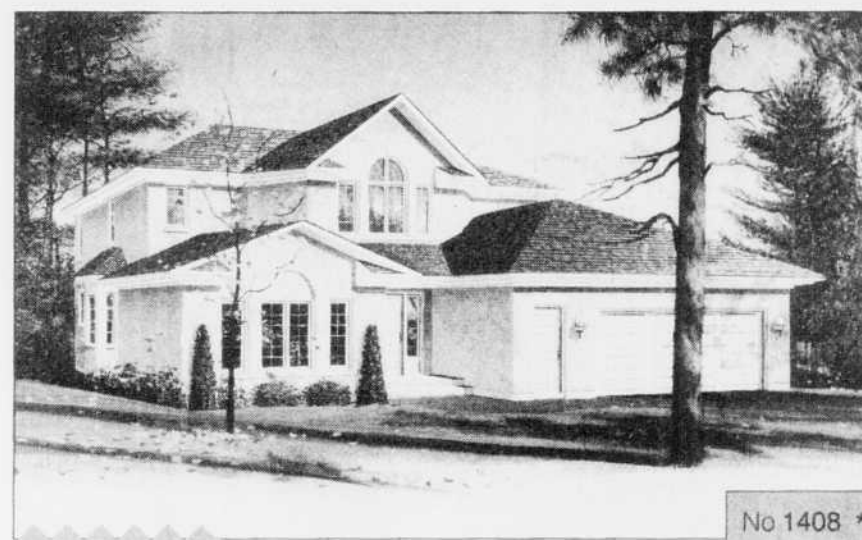
3110, route 222, St-Denis de Brompton, Qc, J0B 2P0

Accueil
Prix
Qualité
Expertise
Service

SUPERVISION
FENÊTRES ET PORTES DE QUALITÉ

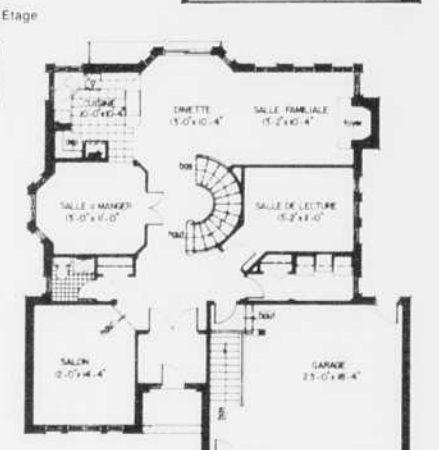
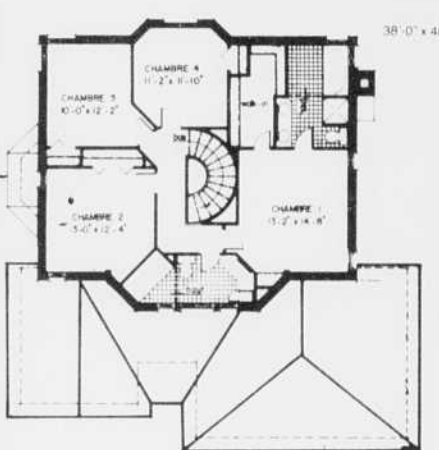
CHEZ
J. ANCTIL
VOUS TROUVEREZ
TOUT POUR
UNE MAISON
BIEN HABILLÉE

SUPERVISION
FENÊTRES ET PORTES DE QUALITÉ

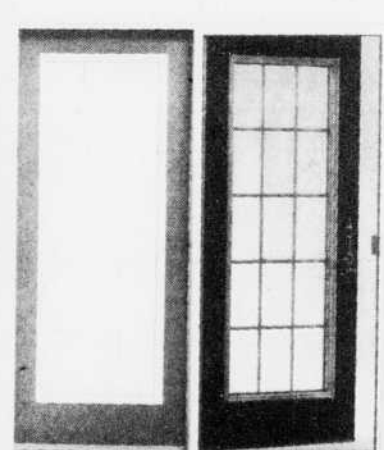


No 1408 *

Pour des portes et fenêtres offertes à prix spécial jusqu'au 19 mai 1990



R.D.C.

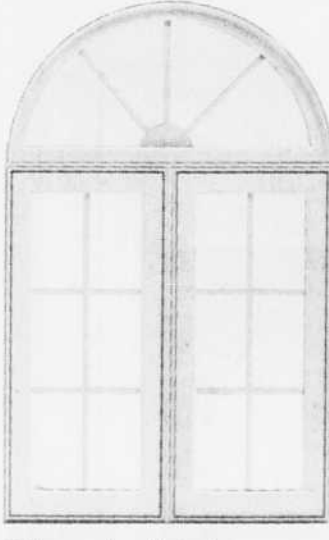


La porte-jardin

Disponible en trois largeurs avec cadre en bois ou en bois recouvert d'aluminium blanc, brun ou ivoire. Système de coupe-froid double, poignée et serrure incluses.

Modèle illustré: no. 5216 XL blanc
1826 mm x 2119 mm
(71 7/8" x 83 7/16") avec croisillons amovibles

887\$

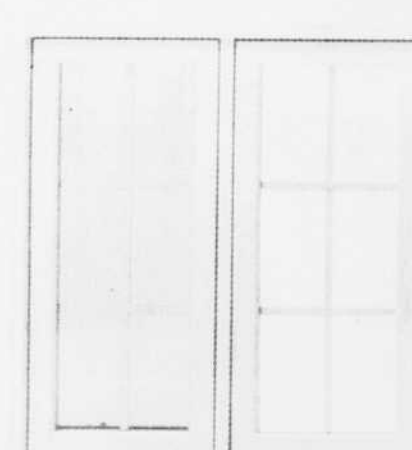


Blizzard, cintrée

La fenêtre à battant

La fenêtre Blizzard est offerte en pin jointé, non jointé ou en cèdre et recouvrement extérieur identique ou en vinyle (avec l'intérieur en pin jointé seul.) ou encore en aluminium extrudé (avec l'intérieur en pin non jointé ou en cèdre seul.).

50%
du prix
de liste



Blizzard VJ

Venez nous rencontrer au
Salon de l'habitation.

Nous y serons avec des plans de maisons et de rénovations Le Maître-d'œuvre et les produits de ventilation Venmar.

SUPERVISION
FENÊTRES ET PORTES DE QUALITÉ

13818



Du début à la fin de votre projet de construction, de rénovation ou tout simplement de bricolage, nous vous assurons le même service courtois et fiable des experts de J. Anctil.

A seulement
5 MINUTES
du Carrefour de l'Estrie

Une idée constructive de Roland et Napoléon
et le service reconnu de J. Anctil.

Hélène Martin
décoratrice

Design,
Aménagement
résidentiel et
de bureau

3495, rue Richard
Sherbrooke (Québec)
J1L 1M8
819-822-3710 13359

Windsor refuse l'ouverture d'une nouvelle rue à un promoteur

Claude CORRIVEAU

Windsor

Les autorités de la ville de Windsor annonçaient en grande pompe, au début de l'année, une vaste campagne de publicité afin d'inciter les gens à venir s'établir dans leur municipalité. Pourtant, deux demandes pour l'ouverture de nouvelles rues ont fait l'objet de refus récents.

C'est cependant sur division que les élus locaux ont refusé la demande d'un promoteur pour des terrains situés près de la rue Simoneau et de la 8e Avenue. Selon le conseiller Louis Saint-Laurent, qui a voté contre la requête, cette décision ne vient pas à l'encontre de la campagne de promotion de la municipalité.

«Je ne crois pas qu'il y ait contradiction entre ce refus et notre campagne de publicité qui invite les gens à s'établir à Windsor. Actuellement, environ 70 terrains vacants, avec services d'aqueduc et d'égouts, sont disponibles. Je ne vois donc pas la nécessité d'ouvrir de nouvelles rues quand des endroits très adéquats sont toujours disponibles», soutient le conseiller.

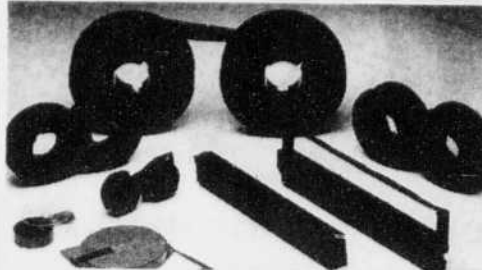
M. Saint-Laurent citait entre autres les rues Simoneau, Allen, Frye et Place des Fleurs comme lieux potentiels pour les futurs propriétaires résidentiels. De plus, il expliquait que l'ouverture de nouvelles rues impliquait des dépenses importantes pour la municipalité et qu'il est prudent de ne pas ouvrir de nouveaux développements résidentiels ici et là.

«Depuis six ans que je siège au conseil municipal, c'est la première fois que nous refusons une ouverture

de rue. Si dans un an ou deux le nombre de lots vacants devient trop faible, je serai entièrement d'accord

pour poursuivre le développement de notre réseau», de prétendre Louis Saint-Laurent.

RUBANS A.M. enr.



LE SEUL
SPÉCIALISTE
DANS LA RÉGION

Plus de 200 modèles
en inventaire

1354, St-Louis 567-4941
Sherbrooke 821-4349

SPÉCIAL

RUBAN AU LASER

HP laser jet 1 et 11..... 128,75\$
HP laser jet 1 et 11 "reload"..... 74,25\$

RUBAN POUR IMPRIMANTE

IBM 5224 (BASE BALL BAT) compatible..... 21,60\$
IBM 5224 (BASE BALL BAT) original..... 44,69\$
IBM 5225 compatible..... 22,35\$
PRINTRONIX P300 foil..... 8,50\$
PANASONIC — ROLAND — RAVEN FM653..... 7,20\$

RUBAN POUR DACTYLO

BROTHER EM60-70-75-200-300-701 correctable..... 3,35\$
IBM SEL II correctable..... 1,69\$
CORRECTEUR pour Brother, Canon, IBM Sel II, Olympia, Sharp..... 79¢

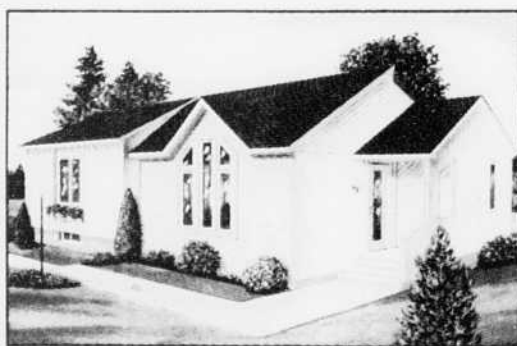
D1H1 DISQUETTE 5¼" 5-Stars DSDD 1x10..... 6,90\$
H2D2 DISQUETTE 3½" 720K 1MG 1 x 10..... 13,50\$

PAPIER 9½x11 71091 (lot de 3500)..... 37,69\$
9½x11 7106 (lot de 2500)..... 35,09\$
ETIQUETTE 3½x15/16 (lot de 5000)..... 28,49\$

POUR UNE PREMIÈRE, QU'EST-CE QUE LA CIGOGNE VOUS APPORTERA?



UNE MAISON ALOUETTE, BIEN SUR!



Pour vous acheteurs de première maison, Alouette vous offre un programme spécial vous permettant une réduction des paiements d'environ

\$ 169.00 /mois.
(si vous êtes éligible)

Nous pouvons évaluer votre projet sans aucune obligation.

Une maison neuve "Alouette" c'est le choix idéal pour une première maison.

Venez visiter nos 7 maisons modèles en montre.



LES MAISONS
Alouette

OUVERT
7
JOURS

A seulement 40 km de Sherbrooke
Les Industries Ste-Anne-de-Larochelle Inc.
316 rue Principale ouest, Route 243
Ste-Anne-de-Larochelle, Québec J0E 2B0
Tél.: (514) 539-3100

13614



CLARKE ET FILS LTÉE
Plus de 40 ans à votre service.



NUTRITE



SUPERTURF + HERBICIDES

21-3-9
LE TRAITEMENT
DES PROS

Cet engrais contient trois herbicides brevetés. Les éléments nutritifs dans le Superturf + Herbicides demeurent actifs plusieurs semaines. L'herbicide contrôle les mauvaises herbes telles que pissenlits, plantains, mourons, trèfles blancs et plusieurs autres mauvaises herbes à feuilles larges.

Sac 9 kg
SPECIAL 1295



NUTRITE



SPECIAL
A JARDIN
4-12-8

Le Spécial à Jardin a été conçu spécifiquement pour les potagers. Son action consiste à procurer aux fleurs et aux légumes les éléments nutritifs essentiels à leur croissance, et à assurer au sol un meilleur équilibre.

Sac 10 kg
SPECIAL 725



NUTRITE



SUPERTURF
21-3-9
LE TRAITEMENT
DES PROS

Le Superturf de NUTRITE fournit au gazon les éléments nutritifs nécessaires à sa croissance. Il maintient l'équilibre du système racinaire. L'azote partiellement d'origine organique fournit aux plantes la nourriture qui assure une action prolongée tout en réduisant les risques de brûlures.

Sac 9 kg
SPECIAL 995

CLARKE ET FILS LTÉE
(819) 562-9444

110, Terrasse CNR
LENNOXVILLE, P.Q.
J1M 2A9

13602

DESAULNIERS AUTOMOBILES VOUS EN OFFRE PLUS QUE PARTOUT AILLEURS!

10.9%

MAXIMUM 48 MOIS

La maison de la satisfaction

10.9%

sur nos BUICK REGAL

La maison de la satisfaction

10.9%

sur nos PONTIAC TEMPEST

La maison de la satisfaction

10.9%

sur nos VAN SAFARI
ou RABAIS DE \$1,000

La maison de la satisfaction

10.9%

sur nos PONTIAC SUNBIRD
ou RABAIS DE \$750

La maison de la satisfaction

sur nos S-15 OU JIMMY

ou RABAIS DE \$1,000

Valide jusqu'au 18 avril

La maison de la satisfaction

10.9%

sur nos
PONTIAC GRAND PRIX

La maison de la satisfaction

RABAIS \$500
sur nos TRACKER

La maison de la satisfaction

DESAULNIERS
PONTIAC BUICK

131 PRINCIPALE NORD, WINDSOR, QC
(819) 845-2711

13612

L'Est aussi bien protégé contre le feu que les autres quartiers

Il y a longtemps qu'on évitait le viaduc de la rue Principale Est à Magog

Magog

Que les résidents du quartier Est de Magog se rassurent: bien que le viaduc de la rue Principale Est soit fermé à la circulation parce qu'il sera bientôt démolé en raison de sa vétusté et de sa fragilité pour faire place à un viaduc plus large, d'une solidité à toute épreuve et d'une approche plus facile, leur quartier est aussi bien protégé contre les incendies que les autres quartiers.

Pour une excellente raison: il y a belle lurette que la flotte du service municipal de protection contre les incendies l'évitait parce qu'il ne pouvait pas porter des camions d'un poids supérieur à cinq tonnes.

Deux citoyens intéressés au poste de conseiller dans le canton de Magog

Canton de Magog

Deux contribuables de Canton de Magog ont jusqu'à présent révélé qu'ils convoient le poste de conseiller municipal vacant depuis la nomination de son titulaire, M. Jean-Pierre Fontaine, au poste de directeur général de la municipalité.

Ce sont M. Serge Poulin et M. Charles Ashby. M. Poulin en sera à sa deuxième incursion dans l'arène politique. Il a été défait par une marge très mince qui a encore été réduite par un recomptage lorsqu'il a croisé le fer avec M. Serge Thivierge en 1987. M. Ashby en sera à sa première tentative.

La période de déclaration de candidature prendra fin le 4 mai. L'élection, si elle est nécessaire, aura lieu le 27 mai. Environ 5 500 personnes pourront se prévaloir de leur droit de vote.

«Quand un incendie est signalé dans le quartier est, nous empruntons, selon l'endroit où il nous faut nous rendre, la rue St-Patrice est ou une autre rue parallèle à la rue Principale est. Tant que le nouveau viaduc ne sera pas ouvert à la circulation, nous ne mettrons pas plus de temps à intervenir que nous n'en mettons depuis que nous devons faire un détour», a expliqué le capitaine Yvon Bergeron.

Il a révélé que quelques résidents du quartier qui craignent que la fer-

meture nuise à l'efficacité des interventions des pompiers lui ont fait part de leurs appréhensions depuis quelques jours.

«Ils n'ont rien à craindre: si un incendie se déclare dans le quartier, nous serons sur place avec tout le personnel et tous les équipements nécessaires aussi vite que dans le passé», a-t-il affirmé.

CULTIVATEURS

Est-ce que les changements continuels aux lois fiscales vous inquiètent?

Nos conseillers fiscaux spécialement formés peuvent répondre à vos questions. Ils connaissent tous les crédits et déductions applicables aux travailleurs de l'industrie de la pêche. Chez H&R Block, on tient à vous faire payer le moins d'impôt possible ou à vous obtenir le remboursement maximum auquel vous avez droit. Venez nous voir. Mettez-nous au travail pour vous.

H&R BLOCK®

L'ÉQUIPE FISCALE DU CANADA

SHERBROOKE: 601, KING EST, 567-3985

9h00 à 21h00 semaine, 9h00 à 17h00, samedi

Place Belvédère: 566-2411 et Sears Carrefour de l'Estrie, 563-9440

Heures des magasins.

10242

PERSONNE NE RIVALISE AVEC WEEDON AUTO PLYMOUTH CHRYSLER!

POURQUOI 89% DE NOTRE CLIENTÈLE PROVIENT-ELLE DE L'EXTÉRIEUR DE WEEDON? UNE VISITE VOUS CONVAINCRA...

AUTANT DE CHOIX QU'EN VILLE... À DES PRIX MEILLEURS QU'EN VILLE!

Une entreprise familiale qui vous offre un service personnalisé.



GARANTIE 7/15

Plymouth
CHRYSLER
Cramers Dodge
VENTE SERVICE

WEEDON

AUTO (1977) INC.

Nos vendeurs Simon Fontaine et Jean St-Pierre seront heureux de bien vous servir.

326, 2e Avenue, Weedon, 877-2833

Heures d'affaires:
lundi au vendredi: 8h00 à 21h00
samedi: 9h00 à 15h00

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT ET RABAIS DE \$500 APPLICABLES SUR MODÈLES COLT 1989 ET

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT OU RABAIS JUSQU'À \$1000 OFFERT SUR LA PLUPART DE NOS EXCELLENTS PRODUITS CHRYSLER

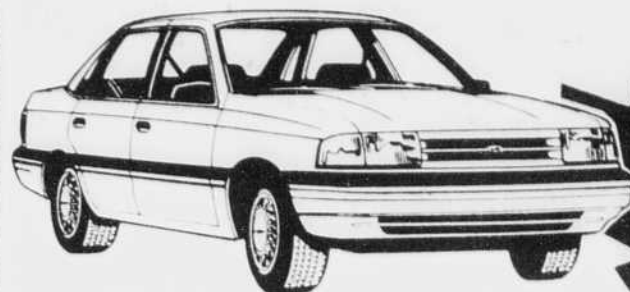
12911

Vous voulez

PARLER PRIX?

PARLONS-EN!

Voyez la
TOPAZ L 90
et la
TEMPO L 90



POUR SEULEMENT
\$11,545*

- transmission automatique
- air climatisé
- 2 rétroviseurs à télécommande électrique
- groupe d'instrumentations sport
- console au plancher

* t.t.p. en sus.
Rabais Ford inclus

Les photos peuvent différer.

Magog Ford

MERCURY

LINCOLN



843-3673

2000, rue Sherbrooke, Magog

13396

QUELQUES MINUTES SUFFISENT POUR ACHETER, MAIS APRES...

c'est le service qui compte



CHEZ NOUS L'ACCENT EST MIS SUR LA QUALITE DU SERVICE... VOTRE SATISFACTION!

- ✓ GARANTIE A VIE SUR FREINS, AMORTISSEURS ET SILENCIEUX
- ✓ NOUS ABSORBONS LE 50\$ DÉDUCTIBLE SUR PARE-BRISE SUR TOUTES MARQUES DE VÉHICULES
- ✓ ALIGNEMENT SUR LES 4 ROUES
- ✓ AIR CONDITIONNE
- ✓ SPECIALISTE POUR DEBOSSÉLAGE ET PEINTURE
- ✓ SPECIAL CHANGEMENT D'HUILE ET FILTREUR

CHEVROLET
OLDSMOBILE
DYSON & ARMSTRONG
GM

oui!
ON RESPECTE NOS GARANTIES!

Le choix qui s'impose.

GM Pièces

PRENEZ LA ROUTE DU SERVICE!

NOTRE LIGNE SERVICE
1-800-263-9766

DYSON & ARMSTRONG INC.

VOITURES USAGÉES:
614, rue Craig, Richmond, 826-3501

VOITURES NEUVES ET ADMINISTRATION
265, rue Principale, Richmond, 826-3721

13508

Régions

La gare du CN à Richmond démolie à l'été?

□ Le président de la Société historique du comté de Richmond s'inquiète du sort réservé au vieux bâtiment

Guy MARCHAND

Richmond

La Société historique du comté de Richmond craint que la gare du Canadien National de Richmond soit démolie cet été, a indiqué le président de l'organisme, M. Donald Healy.

«Un membre du personnel de bureau des immeubles du CN à Montréal m'a confirmé que la compagnie avait l'intention de démolir la gare cet été puisque les opérations à cet endroit vont en décroissant. Il s'agit d'une source des plus fiables. D'autres personnes ont également soulevé cette éventualité. De plus, notre société historique s'est même vue offrir les plans originaux de la gare pour que nous puissions les conserver dans nos archives. Les dirigeants du Canadien National doivent donc être sérieux dans leur projet de démolir cette gare, sinon pourquoi nous auraient-ils offerts ces plans», a déclaré M. Healy, qui ne voit pas trop de quelle manière une telle décision pourrait être contrée.

«Les opérations du CN à Richmond ne sont plus ce qu'elles ont été et il n'y a presque plus aucun employé à la gare de Richmond. De plus, avec la politique du gouvernement fédéral actuel d'abandonner et de démanteler plusieurs liaisons ferroviaires à travers le pays, l'avenir des travailleurs du CN à Richmond ne s'annonce guère reluisant. Cependant, la ville de Richmond et les organismes du milieu, telle la Chambre de commerce, devraient faire front commun pour empêcher qu'un tel projet aboutisse et faire pression auprès du CN afin de savoir ce qu'il entend faire avec cette gare», a-t-il poursuivi.

«Après tout, cette gare et le chemin de fer font partie intégrante de l'histoire de Richmond et si celle-ci venait à disparaître, ce serait un jour sombre, car c'est le passé de Richmond qui s'éteindrait», a déploré M. Healy.



La gare du Canadien National, à Richmond.

Celui-ci a ajouté que la Société ne pourrait même pas se porter acquéreur de la gare, même si elle lui était offerte pour la modique somme de 15\$.

«Seuls, nous ne pourrions rien faire, même si le CN nous offrait cet immeuble pour 15\$. L'immeuble est trop imposant pour être démantelé et il coûterait une fortune à entretenir. Notre société est d'ailleurs en moins bonne posture qu'auparavant puisqu'à partir de cette année, le ministère des Affaires culturelles nous a coupé notre subvention annuelle. Nous n'avons pas d'argent pour l'acheter et nous aimerions bien que quelque chose puisse être fait pour sauver cette partie importante du patrimoine de la ville et de la région de l'Estrie», a ajouté M. Healy.

Cette gare témoigne en effet d'une page importante de l'histoire des Cantons de l'Est. Richmond a joué un rôle de premier plan au niveau ferroviaire puisqu'elle a constitué une plaque tournante reliant les villes de

Québec et Toronto en passant par Portland avec la création en 1853 de la compagnie ferroviaire du Grand Trunk, qui allait devenir plus tard le Canadien national. On présume que la première gare fut construite vers les années 1860 mais un incendie l'a détruit complètement. La gare actuelle aurait été reconstruite au même endroit en 1912.

«Une fausse rumeur»

— un porte-parole du CN

Guy Marchand

Richmond

«Ce n'est pas dans nos plans immédiats de démolir la gare de Richmond. Ça fait au moins une dizaine d'appels que nous recevons à ce sujet et tout ça est parti d'une lettre d'une personne résidant en Ontario. Il s'agit d'une fausse rumeur et, si c'était vrai que nous voulions démolir la gare, il nous aurait fallu en faire la demande à l'Office national des transports pour en obtenir l'autorisation».

Voilà la réponse très claire qu'a fourni le directeur des affaires publiques au Canadien National à Montréal, M. Jean-Guy Brodeur.

Celui-ci a expliqué que les gares du Canadien National ont un statut juridique et que pour modifier leur rôle, s'en départir ou les démolir, il faut une autorisation de l'ONT.

«Il existe une longue procédure à suivre dans le cas d'une telle demande et nous devons obligatoirement informer le public de notre intention de le faire, tout en expliquant les raisons qui nous poussent à le faire. Dans le cas qui nous intéresse, soit la gare de

Richmond, nous n'avons pas manifesté l'intention de nous en départir et, actuellement, elle est utilisée et est active. Donc, il n'est pas question pour le moment de l'abandonner. Mais plusieurs en profitent pour spéculer et tenir des propos alarmistes sur l'avenir de la gare de Richmond», a déploré M. Brodeur.

Malgré les affirmations de M. Brodeur, l'avenir de la gare de Richmond n'est pas assuré pour autant puisque le personnel de train qui oeuvrait dans cette municipalité a été réduit de plus de la moitié l'automne dernier passant de 17 à 8 employés. La gare se retrouvant maintenant avec 8 employés affectés au personnel de train et 6 affectés au bureau. «L'abandon de la subdivision Danville (Richmond-Charny) a eu pour effet de réduire de beaucoup le trafic ferroviaire et les opérations de triage à Richmond. Tout dépend du transport des marchandises qui se fera et si le volume va en baissant, il va y avoir des coupures et si le volume s'accroît, il va y avoir des ajouts. Les ajustements vont se faire en conséquence», a conclu le porte-parole du Canadien National.



Assurance-vie

AVIS DE CONVOCATION

Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie

invitent cordialement tous les assurés à venir assister à l'assemblée annuelle de la section de Wolfe

le dimanche 6 mai 1990
à compter de 9h30
au Motel Nid du Doré
Rte 112, Garthby, Qc

13541

*Vous désirez un
aménagement paysager
personnalisé?*

LES AMÉNAGEMENTS
MIRO ENR.

PEUVENT LE REALISER POUR VOUS!

— Service de plans et de croquis
— Entretien général et service de plantation

Les Aménagements
Miro Enr.

Louise Longpré paysagiste

C.P. 524

Cookshire, Qc

JoB 1110

510-875-5200

ESTIMATION GRATUITE
PARTOUT EN REGION



MEMBRE
ASSOCIATION
PAYSAGE QUÉBEC

Un professionnel de l'aménagement paysager

13657

POURQUOI NE PAS VENIR FAIRE
UNE VISITE CHEZ P.L.C.
CHEVROLET
À EAST ANGUS!

POUR UN TEMPS LIMITÉ, NOUS VOUS
OFFRONS DU FINANCEMENT À

10.9%

Financement sur 48 mois.

Nos prix et notre service après-vente font notre réputation!

AVONS BESOIN DE
VÉHICULES USAGÉS

155, rue Angus sud
EAST ANGUS
832-2494

Voyez un de nos représentants:



John Coulombe, président
Yvan Lafrenière,

SUR LES MODÈLE SUIVANTS:

CHEVROLET LUMINA, CORSICA ET CAVALIER
OLDSMOBILE CUTLASS
SUPREME
VAN ASTRO
«M» ET «L»

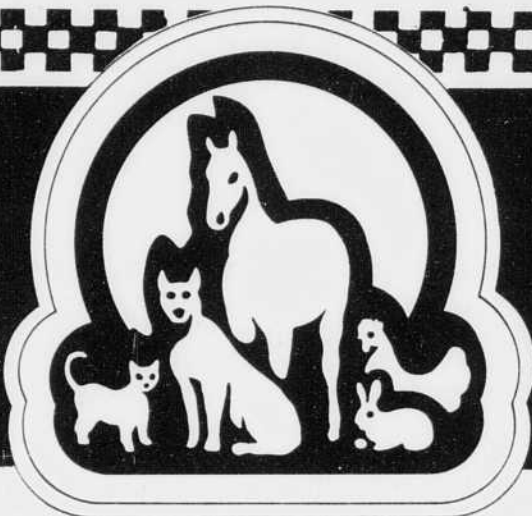
TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

OUVERT

du lundi au jeudi de 8h00 à 21h00: vendredi de 8h00 à 17h00

Donald Breton

AU
SERVICE
DU
CULTIVATEUR



1000,
Wellington
sud
Sherbrooke
562-9787



La tradition de Ralston présente...

"Nutrition complète selon la tradition de nos compagnes"



Mélange Champêtre
Pour Chats.

8 kg Rég. 11.95 + tx
Spécial 10.95 + tx

Mélange Champêtre
Pour Chiens.

Rég. 18.95 + tx
Spécial 16.95 + tx

Biscuits Pour
Chiens



Six Saveurs

Petits Assortis
Gros Assortis

Légume, Boeuf, Foie Poulet,
Fromage, Lait

Disponible en
10 kg, 5 lb, 2 lb, 1 lb
A des prix très compétitifs



LA TRADITION DE RALSTON



LA TRADITION DE RALSTON PRODUITS - SOINS DE SANTE
ET ACCESSOIRES POUR ANIMAUX DOMESTIQUES

Disponible seulement chez
votre concessionnaire Purina.

AU SERVICE DU CULTIVATEUR (1968) INC.

1000, Wellington sud, Sherbrooke, Qc, Tél.: 562-9787

12224

Régions

Les parents supportent un débrayage général des élèves

Pierre Hébert

Ham-Nord

Les élèves du niveau primaire et secondaire fréquentant les deux écoles de Ham-Nord ont occupé hier, avec l'appui des parents, l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours afin de protester contre l'attitude qu'ils

considèrent intransigeante de la commission scolaire de Victoriaville concernant le retrait du secondaire à Ham-Nord.

La porte-parole du groupe, Mme Diane Tachereau, a précisé que cette occupation d'une journée vise à sensibiliser l'ensemble de la population et, souhaite-t-elle, le ministre de l'E-

ducation, Claude Ryan. Cette intervenue ajoute que le ministre est déjà au fait du dossier. Mme Tachereau aimerait bien que cette manifestation se rende jusqu'aux oreilles de M. Ryan afin qu'il puisse constater la détermination du milieu pour conserver le secondaire à Ham-Nord.

La participation des étudiants du primaire dans ce dossier semble normale pour les membres du comité de maintien du secondaire car ils représentent l'avenir. «Ce sont eux qui bénéficieront du maintien de l'école secondaire», d'expliquer Mme Tachereau.

Réplique

Cette manifestation orchestrée par le comité de maintien fait suite au récent refus du conseil des commissaires de réviser leur position dans le

dossier. En fait, le Comité d'orientation de l'école avait demandé aux commissaires, en vertu de l'article 39 de la Loi 107, une modification de l'acte d'établissement de façon à revenir au statu quo d'avant le 19 mars dernier. Cette date marque la décision des autorités scolaires de supprimer le secondaire à Ham-Nord.

Les membres du comité de maintien n'ont pas l'intention d'abandonner la lutte pour renverser la décision qu'ils considèrent injuste et promet-

tent d'entreprendre d'autres démarches pour atteindre leur objectif. D'ailleurs, certains organismes comme la Fédération des comités de parents du Québec ont été sensibilisés au dossier. L'organisme devrait se pencher sur la problématique des petites écoles lors de son congrès de mai prochain.

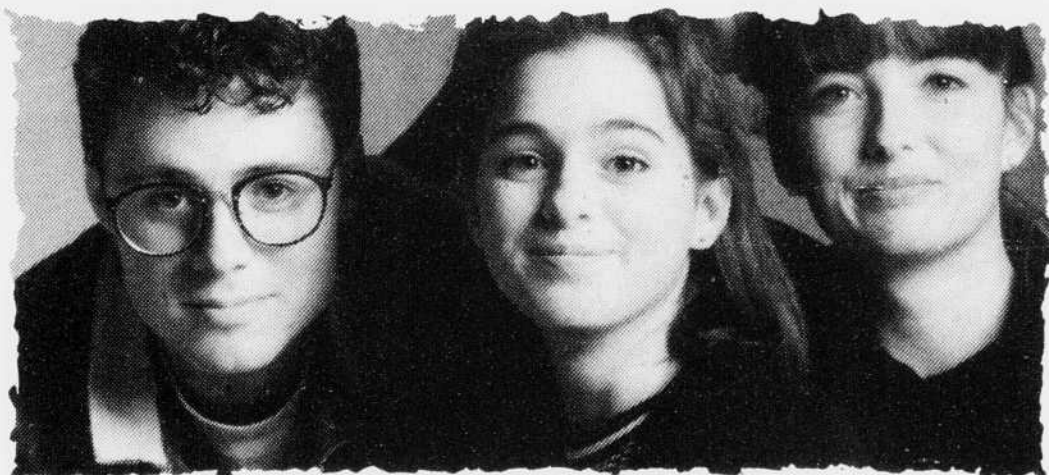
Les membres du comité de maintien doivent se réunir lundi prochain, en soirée, afin de discuter de la stratégie à adopter dans le dossier.



Photo La Tribune par Pierre Hébert

Les étudiants du niveau primaire et quelques-uns du secteur secondaire ont occupé l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours avec des parents et des membres du comité de soutien du secondaire à Ham-Nord.

Faites-leur plaisir : gâchez leurs vacances!!!



Au Placement étudiant du Québec, nous avons la main-d'oeuvre qu'il vous faut!

Soyez d'affaires! Gâchez leurs vacances en faisant appel au service professionnel de recrutement du Placement étudiant du Québec. Nous trouverons sûrement les étudiants qui répondront aux besoins spécifiques de votre entreprise. Communiquez avec nous!

Sherbrooke: (819) 565-4006

Victoriaville: (819) 752-2398

Extérieur (sans frais): 1 800 463-2355

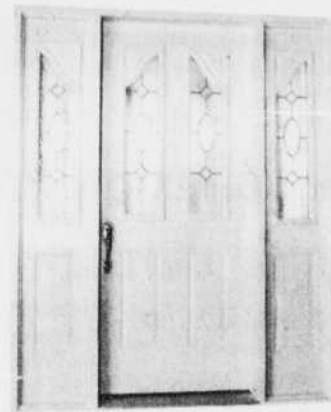
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Placement étudiant du Québec

Québec

L'INVESTISSEMENT QU'ON REMARQUE!



De bonnes fenêtres,
un investissement
toujours rentable!



Vaste choix de portes d'acier
pour tous les goûts
et tous les budgets!

- aluminium
- vinyle
- portes et fenêtres
- gouttières

- plage tous genres
- acier commercial
- Serres et Solariums
- rampes, auvents

ALUMINIUM
LUC FAUTEUX
INC. Spécialiste en revêtement
3665, rue King est, Fleurimont, QC



(819) 821-2109

La Toyota Camry à partir de

299\$ par mois*

- ✓ sedan à 4 portes
- ✓ garantie 5 ans/100 000 km
- ✓ la qualité légendaire Toyota



* Contrat d'achat différé de 60 mois, transport et préparation inclus, taxe de vente provinciale en sus, moyennant approbation de crédit.

Venez nous voir pour plus de détails. Cette offre a un temps limité.

Votre expert qualité



CAFOND ENGRAND! PEA
TOYOTA

Régions

Plus de 10 000 \$ en prix à la Grande Dictée

Pierre SÉVIGNY

Thetford Mines

À la grande surprise des organisateurs du projet régional de valorisation de la langue de chez nous, La Grande Dictée a reçu un accueil inattendu auprès des dirigeants d'organismes, industriels ou com-

merçants de la région de l'Amiante, de sorte que les participants à cette activité pourront se partager des prix pour une valeur de plus de 10 000 \$.

Cette initiative du regroupement des comités locaux d'éducation des adultes (CLEA) de la région et des animatrices de secteurs du Service de l'éducation des adultes des commissions scolaires de Thetford Mines et

Black Lake-Disraeli se déroulera le samedi 28 avril prochain et s'adresse aux adultes, peu importe leur niveau de scolarité. Une courte dictée en trois parties sera donnée le samedi matin et les difficultés du texte préparé par le docteur ès lettres, Jacques Laurin, respecteront les trois de niveaux de formation des participants.

Importance de notre culture

La présidente de la Commission scolaire de Thetford Mines, Claire Houle, a souligné cette excellente initiative des représentants de l'éducation des adultes en notant que l'animation qui se fait dans les 30 milieux impliqués est typique des projets éducatifs à caractère communautaire et régional du Service.

Elle invite la population à participer en grand nombre à cette activité afin de mettre en valeur le thème choisi «la santé d'un peuple, c'est sa langue». «Je pense que ce thème résume de façon assez remarquable l'objectif d'un peuple, qu'il s'agisse de la période pré ou post Meech.» Mme Houle a soutenu que les événements qui se déroulent sur le plan canadien depuis les derniers mois constituent pour les francophones du Québec une occasion privilégiée de réaliser l'importance de notre culture et la richesse de notre patrimoine linguistique.

Le premier prix au concours provincial de mathématiques

Pierre Hébert

Victoriaville

Un étudiant en deuxième année de sciences pures du Cégep de Victoriaville, Pascal Létourneau, s'est distingué en remportant le premier prix d'un concours provincial de mathématiques.

Plus de 200 étudiants de la province ont participé à cette compétition particulière. L'exploit de Pascal Létourneau rejaillit sur le Collège de

Victoriaville. D'ailleurs, c'est la première fois qu'un étudiant de cet institut remporte les honneurs de ce concours.

L'épreuve comprenait six questions à développement faisant appel aux capacités de compréhension des participants plutôt que sur un domaine purement mathématique en particulier.

Pascal Létourneau qui a répondu à quatre questions sur six a décroché la première place.

Profonde réflexion de la SIDAC sur l'avenir du centre-ville

Drummondville (GP)

Pour accélérer le processus de revitalisation du centre-ville, la Société d'initiatives des artères commerciales (SIDAC) de Drummondville organise un colloque sur l'avenir du centre-ville.

La rencontre est prévue pour le dimanche 29 avril à la Légion Canadienne de 10h à 16h. «Même si beaucoup s'est fait dans le centre-ville depuis cinq ou six ans, il faut initier une réflexion profonde pour produire des

gestes concrets en faveur de sa revitalisation», déclare M. François Grisé, l'un des responsables de la SIDAC.

La rencontre comprend deux exposés par des firmes de consultants sur leur vision de l'avenir du centre-ville et une rencontre avec les autorités municipales. M. Grisé souhaite que tous les commerçants discuteront de leurs préoccupations au-delà de toute guerre de clochers, de toute chicane politique et de toute division géographique.

**Avec trente ans d'expertise
en aménagement paysager
et un service-conseil
unique en région,
nous terrassons nos compétiteurs...**



**Pépinière
LAMBERT**

623, boul. Des Vétérans
Rock Forest, QC
J1N 1Z8
819/564-7711

- Membre du Regroupement des Entreprises Paysagistes Certifiés
- Membre de l'Association Paysage Québec
- Plus de trente ans en affaires
- Service de planification par des experts en architecture du paysage
- Travaux garantis
- Service-conseil
- Service d'entretien

9995x

AU SHERATON LES PETITS DÉTAILS COMPTENT POUR BEAUCOUP

Auberge Sheraton Orford
Le service hôtelier de **ITT**

L'AUBERGE SHERATON CÉLÈBRE LA SEMAINE DE LA SECRÉTAIRE

UNE SEMAINE REMPLIE DE PETITS PLAISIRS

- * **BUFFET SPÉCIAL TOUS LES MIDIS**
SOIRS:
MENU TABLE D'HÔTE DE LA SECRÉTAIRE
- * **5 À 7 TOUS LES SOIRS AVEC PRIX DE PRÉSENCE**
 - musique d'ambiance avec Jean-Jacques Beauchamp
 - consommation gratuite à chaque secrétaire sur présentation de la carte d'affaires de son patron
 - canapés, crudités et hors-d'œuvre
 - visite de la rue «Elle» des marchands
- * **VENDREDI 27 AVRIL LORS DU 5 À 7**
 - animation surprise
 - mini défilé de mode
 - tirage de 5 fins de semaine pour 2 dans un Hôtel Sheraton du Québec (hébergement et repas)

90, Avenue des Jardins, Orford
(Situé dans le complexe villégiature du Jardin des Sables)

AU COEUR DE LA STATION TOURISTIQUE INTERNATIONALE MAGOG-ORFORD
819-847-4747

En collaboration avec:

Le reflet du lac

LaTribune

90.7 FM

9 CKBH TV

13858

AU SHERATON LES PETITS DÉTAILS COMPTENT POUR BEAUCOUP

PAS DE PROBLÈME AVEC VOGUE!

Restez bien à flot avec toute une gamme de meubles de jardin

ALLIBERT

À partir de 269,99 \$

FIABILITÉ

ÉPROUVÉ en laboratoire par le CRQ

JAVA / 1 695 \$

Installation et taxes en sus

Piscine hors-terre de 18 pi, avec structure recouverte de vinyle (Plastisol). Comprend: filtre de 18 po • échelle • écumoire • manche télescopique • ensemble d'entretien • boyau et accessoires de plomberie. **Quantité limitée.**

Le Maître Piscinier VOGUE

Pas de problème avec le Maître Piscinier Vogue de votre région:

Sherbrooke
1150, rue King Est
566-5225

Magog
1743, rue Sherbrooke
847-3777

Arthabaska
55, rue Girouard
357-2235/2236

Drummondville
1215, boul. St-Joseph
477-3545

Plessisville
1200, rue St-Edouard
362-6464/6130

Plan de financement disponible

*** Marques de commerce de Les Industries Vogue Ltée**

13808

Régions

La GRC effectue deux saisies de tabac

Drummondville (GP)

La Gendarmerie Royale du Canada, poste de Drummondville, vient d'effectuer deux importantes saisies de tabac et de tabacs, mis en vente illégalement à l'encontre des lois sur l'accise ou les douanes.

La première saisie porte sur 182 cartons de cigarettes qui n'étaient pas affranchis des timbres d'accise nécessaires à leur vente en marché libre. Un individu de 62 ans de Drummondville, les aurait achetés sur une réserve amérindienne et les aurait revendus à un comptoir d'un marché aux puces. Du même souffle, la GRC a saisi son véhicule automobile, une voiture américaine 1990, où étaient cachées des cigarettes. La valeur de la saisie est estimée à 23 000 \$, soit 18 000 \$ pour la voiture et 5 000 \$ pour les cigarettes.

D'autre part, la GRC a saisi à Victoriaville un important lot de tabac et de boissons alcooliques. Elle a appréhendé un homme de 47 ans de Victoriaville au moment où il revendait les cigarettes à un dépanneur. Dans son auto, dans sa maison et dans une cachette dissimulée dans un hangar, la GRC a trouvé 184 cartons de cigarettes, 4 boîtes de cigares et 47 boîtes de tabac en contravention avec la loi de l'accise, ainsi que 648 bouteilles de boissons américaines, illégalement importées en contravention avec la Loi des douanes. Le tabac a été estimé à 6 000 \$, l'alcool à 17 000 \$ et l'auto de récent modèle, saisie par la même circonstance, à 18 000 \$.

Les deux hommes doivent comparaître d'ici quelques jours, respectivement aux palais de justice de Drummondville et d'Arthabaska.

La peine d'abord, le travail ensuite

Drummondville (GP)

Un homme dans la vingtaine a appris hier à ses dépens, qu'il ne faut pas prendre à la légère les ordonnances d'un tribunal.

L'an dernier, il avait été condamné à 500 \$ d'amende et à 120 heures de travaux communautaires pour un vol par effraction.

Comme il ne payait pas son amende, le tribunal l'a condamné à 100 \$ de plus, ce qu'il a fait finalement.

Quant aux travaux communautaires, il en a complété 101 heures, mais, faute de temps, il lui manquait 19 heures pour compléter sa peine. Il a

plaidé coupable hier devant le juge Drouin à l'article 740, soit d'avoir fait défaut d'honorer une décision du tribunal.

La Couronne réclamait une amende de 200 \$, le prévenu se défendait en disant que, s'il n'avait pu compléter sa peine, c'était parce qu'il avait eu deux emplois. Pour le juge Drouin, le fait de ne pas avoir mis la priorité sur sa peine démontre une attitude peu collaborative envers la justice. C'est pourquoi le magistrat le condamne à 400 \$ d'amende, soit au double de ce que réclamait la poursuite, et lui impose une période de deux ans de probation.

Sentence reportée pour l'ex-entraîneur Jean Bégin

Drummondville (GP)

Il n'aura fallu que quelques minutes, hier, pour que l'ex-instructeur des Voltigeurs de Drummondville, M. Jean Bégin, 45 ans, voie sa sentence reportée au 25 mai.

M. Bégin devait recevoir sa sentence hier devant le juge Yvon Sirois. Cependant, a fait savoir le magistrat, le procureur de M. Bégin, Me Raphaël Schachter de Montréal, n'a pas pu se présenter pour des raisons de santé. «Je considère Me Schachter comme un avocat bien honnête, a dit le juge Sirois. C'est pourquoi je n'ai aucune réserve à remettre ma sentence, comme il me le demande».

Représenté par Me Yvon Garneau, M. Bégin a aussitôt quitté la salle d'audiences. Arrêté le 21 février 1989, M. Bégin a avoué, le 16 janvier dernier, sept délits sexuels avec des garçons d'âge mineur, délits qui auraient été commis entre le 4 novembre 1988 et le 31 janvier 1989, en contravention avec les articles 153 et 212 du code criminel. Il est passible de cinq ans de détention. Depuis son plaidoyer de culpabilité, M. Bégin suit une thérapie auprès du Dr Pierre Gagné de Sherbrooke, un psychiatre renommé pour ses interventions dans ce genre de délits. De plus, un rapport avant sentence a été confectionné entre-temps pour fournir un portrait global sur la personnalité de M. Bégin et éclairer le tribunal en vue de la sentence à rendre.

Carrefour de Solidarité Internationale
présente
JOURNEES DU CINEMA AFRICAIN

A LA MAISON DU CINEMA

Mercredi, 25 avril, 19 h.
BADIS MAROC, 1988
Le film le plus populaire au Festival des films d'Afrique 1990.

Jeudi, 26 avril, 19 h.
MAPANTSULA AFRIQUE DU SUD, 1988
Un film sur l'apartheid amusant, intelligent, percutant...

Vendredi, 27 avril, 19 h.
UNE SAISON BLANCHE ET SECHE USA
L'apartheid dans sa juste perspective. Marlon Brando et Donald Sutherland remarquables.

En collaboration avec:
Collège Champlain
Ville de Sherbrooke
LaTribune cflx
LA MAISON DU CINEMA

Billets \$5. / Carnet de 3 \$12. EN VENTE au C.S.I.: 566-8595 et MAISON DU CINEMA

PENSIONNAT DES URSULINES
Dans les Cantons de l'Est
à 1h30 de Montréal et 40 minutes de Sherbrooke

Cours Secondaire I à V

Pensionnat pour jeunes filles
— approfondissement de l'anglais
— choix varié d'activités culturelles, sportives et religieuses
— transport organisé
Externat pour filles et garçons

Séances d'informations pour tous et examens d'admission pour 1re Secondaire:
— dimanche, le 22 avril, à 13h30.

**26, RUE DUFFERIN, STANSTEAD, QUEBEC, J0B 3E0
(819) 876-2180**

BISHOP'S UNIVERSITY

ÉDUCATION PERMANENTE COURS D'ÉTÉ

COURS D'ANGLAIS

INSCRIPTION ET CLASSEMENT

23 et 24 avril 1990
1ère session
entre 17h30 et 18h30
Édifice Nicolls, Salle 1
Début des cours:
les 30 avril et 1er mai

11 et 12 juin 1990
2ème session
entre 17h30 et 18h30
Édifice Nicolls, Salle 1
Début des cours:
les 13 et 14 juin 1990

DESCRIPTION

- méthode communicative axée sur la conversation
- cours offerts entièrement en anglais
- accent mis sur la compréhension auditive et l'expression orale
- développement du vocabulaire et des expressions courantes
- professeurs chevronnés de langue anglaise

CRÉDITS

L'Université Bishop's accorde 3 crédits supplémentaires pour les cours de niveau débutant ou intermédiaire et 3 crédits réguliers pour les cours de niveau avancé.

HORAIRE

2 soirs par semaine: de 19h00 à 22h00
Lundis et mercredis ou mardis et jeudis, selon le test de classement.

FRAIS DIVERS

1. \$15.00 pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants seulement (non remboursable);
2. \$65.00 pour les frais de scolarité (gratuit pour les personnes de 3e âge);
3. \$10.00 pour les frais afférents;
4. \$7.00 pour les frais d'association des étudiants à temps partiel.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN ANGLAIS LANGUE SECONDE

COURS OFFERTS CET ÉTÉ

ENG 070ab — Anglais langue seconde: débutant I
ENG 071ab — Anglais langue seconde: débutant II
ENG 080ab — Anglais langue seconde: intermédiaire I
ENG 081ab — Anglais langue seconde: intermédiaire II
ENG 100ab — Anglais langue seconde: avancé I
ENG 101ab — Anglais langue seconde: avancé II
ENG 086 ab — English Grammar (Advanced)
ENG 244ab — Modern British Poetry I
ENG 116ab — Effective Writing

Semaine intensive pour adultes: Immersion
8-14 juillet et/ou 15-21 juillet

- Programme accéléré: 6 heures de cours par jour
- Méthode communicative axée sur la conversation
- Professeurs chevronnés anglophones.

Résidence et repas sur le campus de l'Université
Coût: \$380⁰⁰ par semaine (tout inclus)

ÉCOLE DE THÉÂTRE THEATRE SUMMER SCHOOL
1 juin — 29 juin

DRA 101 — Introduction to Technical Theatre
DRA 102 — Introduction to the Theatre
DRA 131 — Acting I

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS D'ÉTÉ FINE ARTS SUMMER SCHOOL
26 juin — 12 juillet

FIN 160 — Beginning Drawing 1/Dessin 1
FIN 190 — Introduction to Printmaking/Gravure
FIN 280 — Painting 1/Peinture 1

Bureau de l'éducation permanente
Tél.:
(819) 822-9670
Lennoxville, Québec, J1M 1Z7

EXPO HABITAT DE L'ESTRIE
DU 19 AU 22 AVRIL
PAVILLON UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

venez visiter

LA RIVIERA

A VENDRE

AU PLUS OFFRANT
D'UNE VALEUR AU
COÛT MINIMUM DE
240,000 \$
MISE À PRIX
164,000 \$
TERRAIN INCLUS

EXPO HABITAT ORGANISÉ PAR: APCHA
LA RIVIERA UNE RÉALISATION DE: ROGER LECLERC

Il fait bon y vivre...

La situation du français à l'université jugée inacceptable

Montréal (PC)

Les carences des étudiants universitaires relativement à la maîtrise de la langue française sont à ce point criantes que professeurs de cégeps et d'universités s'entendent sur l'urgence d'agir.

«Il faut redresser une situation devenue inacceptable» a déclaré hier le recteur Robert Lacroix de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, en lançant le colloque portant sur la maîtrise de la langue et les études universitaires.

La tendance actuelle des universités est d'obliger les nouveaux étudiants à subir un test de français à l'entrée. Ceux qui échouent sont tout de même admis à l'université, mais tenus de suivre des cours de rattrapage et de les réussir.

Le recteur Lacroix considère que les tests ont eu le mérite de faire ressortir une situation que les professeurs soupçonnaient. Il reste à trouver «comment réussir là où 13 années de scolarité ont été insuffisantes», a-t-il souligné.

Dans les universités

Presque la moitié des étudiants échoue aux tests de maîtrise du français, lors de leur arrivée à l'université, selon des informations fournies par Claire McNicoll de la Conférence des recteurs d'universités.

Toutefois, à aucun endroit la réussite de ce test constitue une condition d'admission. Elle en est cependant une pour l'obtention du diplôme.

Aux universités Laval et de Montréal, le test utilisé est identique et évalue la qualité du vocabulaire, l'orthographe et la syntaxe.

A l'université de Sherbrooke, le test proposé aux étudiants en formation des maîtres mesure la connaissance des règles de base, la capacité de rédiger des textes et d'en corriger.

Les autres étudiants de cette université subissent depuis trois ans un

test qui vérifie uniquement la connaissance des règles de base du français, test qu'échouent 33 pour cent d'entre eux.

A l'école des Hautes études commerciales, le test proposé vérifie la capacité rédactionnelle.

A l'école polytechnique, les étudiants ne subissent aucun test à l'entrée mais doivent obligatoirement suivre et réussir un cours de méthodologie et d'écriture du français du génie.

Collégial et cégep

La situation ne semble pas plus rose au collégial et au cégep. A preu-

ve, de dire Jacques Lanoux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, le quart des étudiants échoue au premier cours obligatoire de français.

Au terme des études collégiales, 60 pour cent des étudiants québécois échouent au test de français du ministère de l'Éducation, avant pondération des résultats.

M. Lanoux considère lui aussi que le problème est de taille. Il met beaucoup d'espoir dans les Centres d'aide en français mis sur pied par bon nombre de cégeps au cours des dernières années.

Outre l'apprentissage des règles de base, on s'y adonne à des activités correctives, de rédaction et de com-

position et parfois même de méthodologie du travail intellectuel.

M. Lanoux suggère que les auto-

rités des cégeps et des universités élaborent conjointement un test obligatoire pour l'entrée à l'université.

EXPO HABITAT DE L'ESTRIE

DU 19 AU 22 AVRIL 1990
PAVILLON UNIVERSITÉ
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

CONCOURS
10,500\$
EN PRIX



1er PRIX

UNE PISCINE HORS TERRE

4000\$

d'une valeur de 4000\$
Une piscine hors-terre de 18 pieds de diamètre, structure en résine de synthèse, d'une valeur de 4000\$, comprenant les accessoires et la livraison, offerte par «Centre Citadelle» de Sherbrooke (Rock Forest). Installation et raccordement non inclus.



2e PRIX

UN MOBILIER DE SALLE À MANGER

3800\$

d'une valeur de 3800\$
Un mobilier de salle à manger, d'une valeur de 3800\$ comprenant une table, quatre chaises et un buffet «Collection OPTIMA de Carrier», offert par Mobivendi Inc.



3e PRIX

DEUX FORAITS D'UNE SEMAINE

1025\$

d'une valeur de 1025\$
Deux forfaits (avion et hôtel en basse saison), destination République Dominicaine, d'une valeur de 1025\$, offert par «Voyages CAA». Ces forfaits devront être utilisés avant le premier décembre 1990. Les réservations sont sujettes aux termes et conditions du grossiste «Jet Vacances».



4e PRIX

UN BAIN TOURBILLON MODÈLE SATURNE

975\$

d'une valeur de 975\$
Un bain tourbillon, d'une valeur de 975\$, offert par «Céramique Robert Villemare». Installation non incluse.



5e PRIX

UN FAUTEUIL LA-Z-BOY

700\$

d'une valeur de 700\$
Un fauteuil de marque La-Z-Boy, d'une valeur de 700\$, offert par «Bureau & Bureau».



Le tirage de tous les prix aura lieu le dimanche 22 avril 1990 à 19h00 au salon Expo habitat dans l'entrée du stade du Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke.



13053

Un ministère plus ouvert

QUEBEC (PC)

Le ministère de l'Environnement sera désormais plus ouvert pour donner à la presse de l'information sur ses dossiers.

Le sous-ministre, M. André Trudeau, vient en effet d'émettre une nouvelle directive autorisant les directeurs régionaux du ministère à répondre aux journalistes lorsque les questions de ces derniers portent sur un dossier géré par l'administration régionale du ministère.

Cette nouvelle directive atténue la portée d'une première directive émise le 20 février dernier, dans laquelle le sous-ministre créait une distinction entre les médias régionaux et ceux ayant une envergure nationale et exigeait l'aval du cabinet du ministre pour «valider» l'information.

Reagissant à la nouvelle directive du ministère, le président de la Fédération professionnelle des journalistes, M. André Noël, s'est réjoui du «recul partiel» que constitue la décision du sous-ministre Trudeau.

Le ministère de l'Environnement doit cependant aller plus loin, estime M. Noël. «Il doit maintenant garantir que les journalistes puissent parler sans entrave aux experts du ministère. La libre circulation de l'information est une condition essentielle d'une politique efficace de protection de l'environnement», a déclaré le président de la FPJQ.

A la suite de la première directive du sous-ministre qui, le 20 février 1990, restreignait la circulation de l'information en provenance du ministère et la faisait passer par le bureau du ministre, une douzaine de journalistes affectés aux dossiers de l'environnement avaient protesté auprès du ministre Pierre Paradis.

CORRECTION

Suite à la fluctuation du marché, nous avons révisé le prix des fraises à la baisse. Le prix de l'article suivant va se lire:

FRAISES

Produit de la Californie

Catégorie no 1

Cont. 473 mL (1 chop.)

87¢

IGA

14078

VENTE et LOCATION de REFROIDISSEURS



LIVRAISON

Résidentielle — Commerciale — Industrielle

DISTRIBUÉE PAR:

L. LAVIGNE
LTÉE

2685, rue Galt ouest, Sherbrooke

Région de Drummondville:
BREUVAGES DRUMMOND

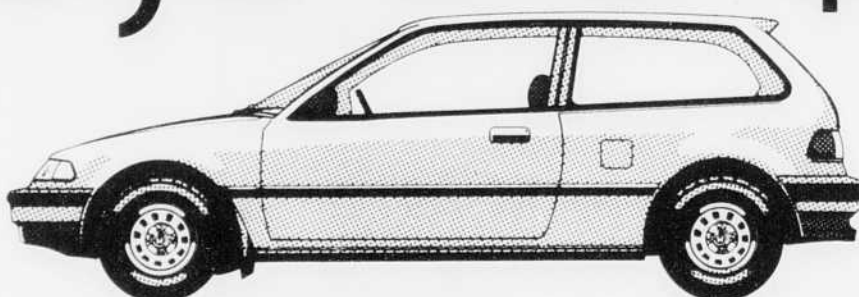
134124

Irrésistible

HONDA CIVIC CX

À PARTIR DE

9,995\$*



Que dire de plus?

INTÉRIEUR

- Compteur journalier
- Télécommande de la trappe d'essence
- Banquette arrière à dossiers rabattables
- Télécommande du hayon
- Essuie-glace à 2 vitesses balayage intermittent
- Compartiment à monnaie
- Éclairage d'accueil
- Moquette intégrale
- Dégivreur de lunette
- Chauffage à grand rendement et ventilateur à 4 vitesses
- Désembueurs de glaces latérales
- Fixations de sûreté pour siège d'enfant
- Rétroviseur jour-nuit
- Blocage de sûreté de l'allumage (boîte manuelle)

EXTÉRIEUR

- Minces phares à halogène encastrés
- Phares de jour
- Moulures de protection latérales
- Rétroviseur gauche télécommandé
- Pare-boue avant
- Couvre-pare-chocs et bouclier avant et arrière en matériau amortisseur-anticorrosion
- Pneus radiaux 4 saisons, ceinturés d'acier
- Passage des roues avant en matériau anticorrosion
- Peinture protectrice spéciale sur les panneaux latéraux inférieurs
- Glaces teintées



Offre d'un temps limité

*Modèle ED634L, plus transport et préparation

Venez en faire l'essai!



Acquitté pour trois meurtres commis dans une «rage alcoolique»

Antigonish, N.-E. (PC) — Un jury de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse a acquitté, vendredi, un homme qui avait reconnu en avoir tué trois autres dans une «rage alcoolique».

Les jurés ont délibéré pendant 17 heures avant de libérer John Alexander MacKenzie, 47 ans, de Beech Hill.

Il était inculpé du meurtre qualifié de John Boucher, 33 ans, Edmund Deon, 48 ans, et de son frère de 32 ans, Joseph Deon.



John Alexander MacKenzie

Une cinquantaine de sympathisants l'ont applaudi à sa sortie du palais de justice.

Témoignant dans sa propre cause, MacKenzie a raconté que les trois hommes avaient tué ses animaux de compagnie et menacé de faire sauter sa maison mobile et de le tuer.

Comme il y avait six semaines qu'il était en état d'ébriété au moment des homicides, a-t-il dit, il ne s'en souvient même pas.

Le terrain où se trouve sa maison mobile servait de dépôt aux trois

victimes, avant qu'il ne l'achète aux enchères pour la somme de 800 \$.

Des son emménagement, les trois hommes ont commencé à le harceler,

entrant chez lui en pleine nuit et menaçant de faire tout sauter. Il couchait même sur le plancher, de crainte d'être abattu dans son lit.

Son chien a été tué et laissé dans l'entrée de cour. Son chat a été étranglé et jeté sur le seuil de la porte. On a même tué son coq.

Les hommes ont brisé sa clôture et mis des marchandises volées sur sa propriété.

Les trois victimes ont été trouvées dans leurs maisons respectives, atteintes de plusieurs balles de calibre .22. L'arme a été retrouvée dans le puits de MacKenzie.



NOUVEAUTÉ
les nouveaux Convectair «Mentale», plus élégants, plus compacts, plus modernes.
STAND 168 EXPO-HABITAT 90
Du 19 au 22 avril

approuvé par l'ACNOR.



«Dans ma maison neuve, j'ai fait installer du Convectair; finies les pièces trop chaudes ou trop froides, la chaleur est égale partout.»

CONVECTAIR

Le système de chauffage électrique qui ajoute de la chaleur au décor.

Convectair vous procure un plus grand confort parce qu'il assure une circulation beaucoup plus efficace de la chaleur. Grâce à son thermostat électronique intégré, Convectair exerce un meilleur contrôle de la température de chaque pièce. Les unités Convectair sont disponibles en une gamme très pratique de format et de puissance. Par exemple, un Convectair de 25 pouces donne plus de rendement qu'une plinthe de 8 pieds.

Convectair peut être utilisé comme système de chauffage principal ou auxiliaire.

Consultez votre maître électricien ou téléphonez à (514) 332-5701.

OUI, je désire en savoir davantage, sans engagement de ma part, sur les systèmes de chauffage électrique CONVECTAIR. Envoyez-moi le nom d'un maître électricien de ma région. Envoyez-moi plus de documentation. — EN MAJUSCULE S.V.P. —

M. MME M. LLE
NOM PRÉNOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE
CODE POSTAL
TELEPHONE DOMICILE
TELEPHONE BUREAU

Retourner à: CONVECTAIR NMT INC.
3524 BOUL. POIRIER, SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4R 2J5 TEL. (514) 332-5701

Un détenu se pend dans sa cellule à Cowansville

Sherbrooke (PC)

Une enquête a été instituée par la Sûreté du Québec et le Service correctionnel du Canada sur les circonstances de la mort d'un détenu du pénitencier de Cowansville qui a été trouvé pendu dans sa cellule, hier.

Il s'agit d'un homme de 59 ans dont l'identité n'a pas été dévoilée, hier, parce que tous ses proches n'avaient pas encore été informés.

C'est lors du décompte des détenus que les gardiens ont remarqué qu'il manquait quelqu'un.

L'homme, qui était à Cowansville depuis décembre 1989, a été retrouvé pendu dans sa cellule vers 12h45.

Il purgeait une peine de détention à vie pour une tentative de meurtre et un vol à main armée.

Ecrasé sous les roues d'un autobus

Québec (PC)

Un jeune homme de Vanier, en banlieue de Québec, a connu une fin atroce, hier, lorsqu'il a eu la tête broyée sous les roues d'un autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ).

Eric Savard, âgé de 18 ans, venait de descendre de l'autobus sur la rue Marie-de-l'Incarnation lorsque la tragédie s'est produite.

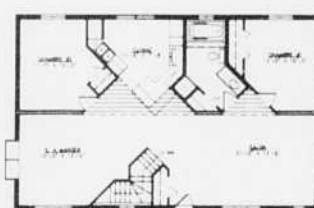
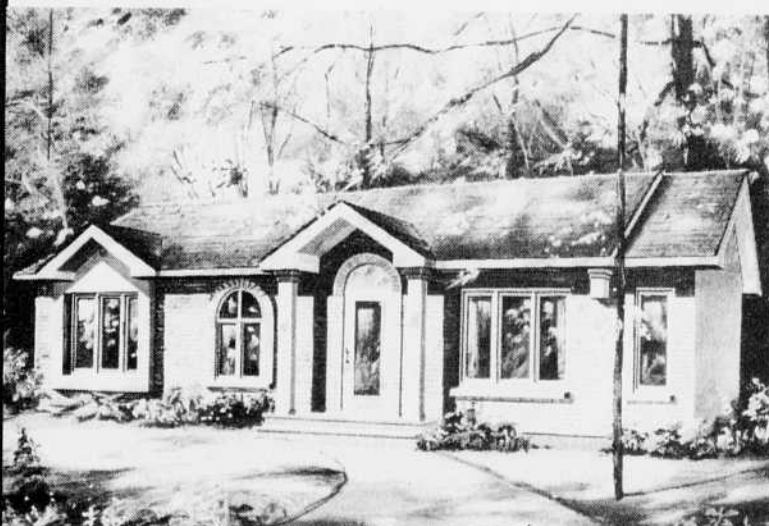
La victime aurait glissé sur le trottoir à la suite d'une fausse manoeuvre ou d'un malaise pour se retrouver sous l'autobus. Le chauffeur, un quinquagénaire comptant plus de 30 ans d'expérience, n'a rien vu.

Ce n'est qu'après avoir entendu un bruit sourd qu'il a immobilisé son véhicule pour finalement se rendre compte de l'horrible drame.

ON VOUS EN USINE UNE?

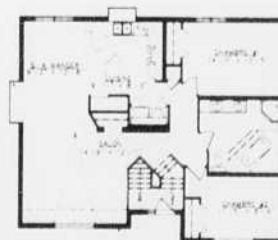
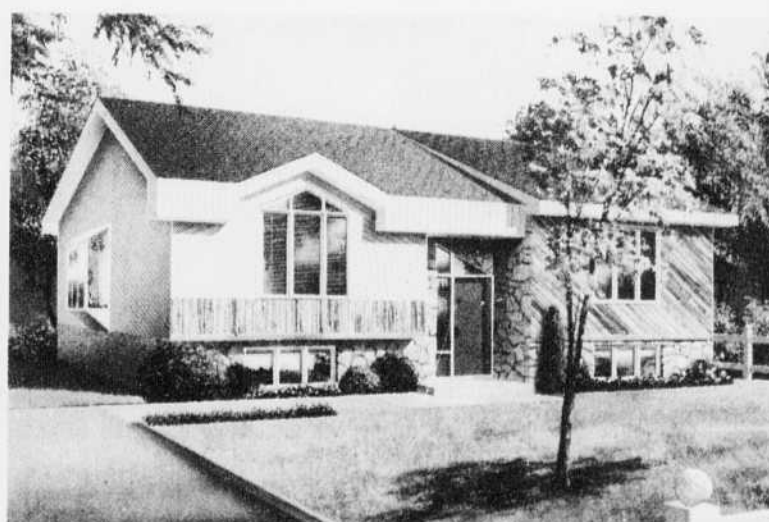
ROCK FOREST

5086, bd Bourque, Rock Forest



les industries
bonneville ltée

DURANT L'EXPO-HABITAT
DES 19, 20, 21 et 22 avril
ACHETEZ UNE MAISON NEUVE
USINÉE DES INDUSTRIES
BONNEVILLE et obtenez
GRATUITEMENT
un bain tourbillon



les industries
bonneville ltée

EATON

CORRECTIONS

Cahier «ACHATS AVANTAGEUX TRANS-CANADA EATON», enoarté dans La Tribune, le mercredi 18 avril 1990.

Veuillez allouer un délai de 2 semaines pour la livraison.

Page 44 B: Réfrigérateur Viking, modèle RF1711.
B1: Réfrigérateur Viking, modèle RF1311.
C1: Cuisinière Viking, modèle SS3060.

Page 9: Parapluie BELAMI pour hommes, ne résiste pas au vent.

Page 31-B: Parapluie BELAMI pour hommes, ne résiste pas au vent.

Page 10-C: Montres Timex devrait être de 24,99\$ à 79,99\$ chacune.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient. 14074

Georges Lanoue
conseiller

GISÈLE BONNEVILLE, directrice

Paul-émile Couture
conseiller

Les Industries Bonneville limitée, est le plus important manufacturier de maisons usinées au Canada, et compte plus de 600 employés répartis parmi ses quatre usines et ses quelque quinze succursales québécoises ainsi que ses points de vente au Nouveau-Brunswick, en Ontario et aux États-Unis.

les industries
bonneville ltée

■ Le plus grand choix
■ Estimation de vos plans
■ Normes qui rencontrent les exigences de la S.C.H.L. et de la C.S.A.
■ Maison bricoleur disponible à partir de 16,800\$ (768 pi.carr.)
■ Grand choix de maisons (mobiliers) modulaires construites, utilisant les mêmes matériaux et les mêmes normes que les maisons usinées.
■ Garantie de 5 ans

13601

L'UMRCQ rejette l'idée de réclamer une commission nationale

Bernard RACINE

Québec (PC)

Une partie de la stratégie proposée hier par le président de l'UMRCQ Roger Nicolet pour amener le gouvernement à reprendre les négociations avec les municipalités a été rejetée par celles-ci, parce que trop timide.



Roger Nicolet

L'UMQ se plaint du «double langage» de Bourassa

Lia LEVESQUE

Montréal (PC)

L'Union des municipalités accuse Québec d'amorcer en douce une réforme complète de la fiscalité municipale, en procédant à la pièce, sans les consulter.

Le président de l'UMQ, M. Camille Rouillard, a fait connaître son mécontentement et sa déception, hier, en conférence de presse, au lendemain de sa rencontre avec le premier ministre Robert Bourassa.



Camille Rouillard

Le maire Rouillard s'est plaint du «double langage» que tient d'après lui le premier ministre Bourassa devant les municipalités et les journalistes.

Lors la rencontre entre le premier ministre et les municipalités, jeudi soir, la seule réponse que les maires avaient obtenue était la suivante: «Attendez au budget, ce ne sera peut-être pas aussi pire que vous le croyez». M. Bourassa aurait même cité deux domaines où il pourrait y avoir des modifications, comme la voirie et le transport en commun. Mais il n'est pas allé plus avant.

A sa grande surprise, en lisant les journaux hier matin, le maire Rouillard a vu que le premier ministre avait l'intention d'aller de l'avant avec son projet de réforme fiscale, avec ou sans l'assentiment des municipalités.

Cet épineux dossier du pouvoir de taxation des municipalités et des commissions scolaires remet en question le pacte fiscal signé en 1979 entre les villes et le gouvernement, souligne le maire Rouillard.

Au cours de leur rencontre avec le premier ministre, jeudi soir, les maires avaient proposé un moratoire sur tout changement majeur au plan de la taxation foncière. La hausse de 320 millions \$ de la taxe foncière scolaire, le 1er juillet, aurait pu être évitée grâce à ce moratoire.

Pour donner aux commissions scolaires la marge de 75 millions \$ dont elles ont besoin pour financer leurs dépenses qui ne sont pas admises par le ministère de l'Éducation, les municipalités avaient proposé à M. Bourassa d'ajuster la proportion du champ foncier qui leur est allouée.

Troisièmement, les municipalités avaient proposé au premier ministre de tenir des assises Québec-municipalités sur son projet de réforme. Puisqu'il s'agit d'un pacte fiscal, les municipalités-signataires, doivent absolument y participer. Vu l'urgence de la situation en 1990 pour les commissions scolaires, l'UMQ proposait même d'accélérer l'échéancier de cette consultation.

Ces propositions n'ont pas été accueillies par le premier ministre.

Le maire Rouillard croit que Québec préfère trouver une solution à long terme à ses besoins financiers.

Les municipalités, mécontentes, vont continuer à boycotter la table de concertation Québec-municipalités. «Je retournerai là quand le gouvernement aura la franchise nécessaire», s'exclamait hier le président de l'UMQ.

Les membres de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, réunis hier en assemblée générale, ont rejeté l'idée de réclamer d'une commission nationale indépendante, qui aurait eu surtout le mandat de préciser le statut des municipalités dans le cadre institutionnel de l'État. M. Nicolet n'a pas eu d'autre choix que de retirer la proposition et de la laisser en suspens.

L'assemblée a par ailleurs adopté une motion de blâme à l'endroit du gouvernement pour son geste unilatéral dans le dossier du financement scolaire.

Elle a aussi voté un budget spécial de 100 000 \$ qui sera perçu par une cotisation des membres et qui servira à financer un plan d'action pour contrer l'initiative du gouvernement.

C'est le maire de St-Antoine de Tilly, Jacques Fradette, qui a attaché

le grelot de la résistance après que l'assemblée eut adopté sans problème trois propositions.

«Moi je considère qu'on n'est pas rendu au stade d'une commission. Je pense qu'on est rendu au stade d'arrêter de faire affaire avec quelqu'un qui veut divorcer et de lui dire carrément: 'divorce, on arrête de jouer ton jeu.'»

Le maire de Joliette, André Hénauld, a affirmé ensuite que

l'UMRCQ était en train de se contenter de voir passer le train et qu'il fallait agir plus rapidement. Il a été suivi au micro par M. Gilbert Normand, maire de Montmagny, qui a abondé dans le même sens.

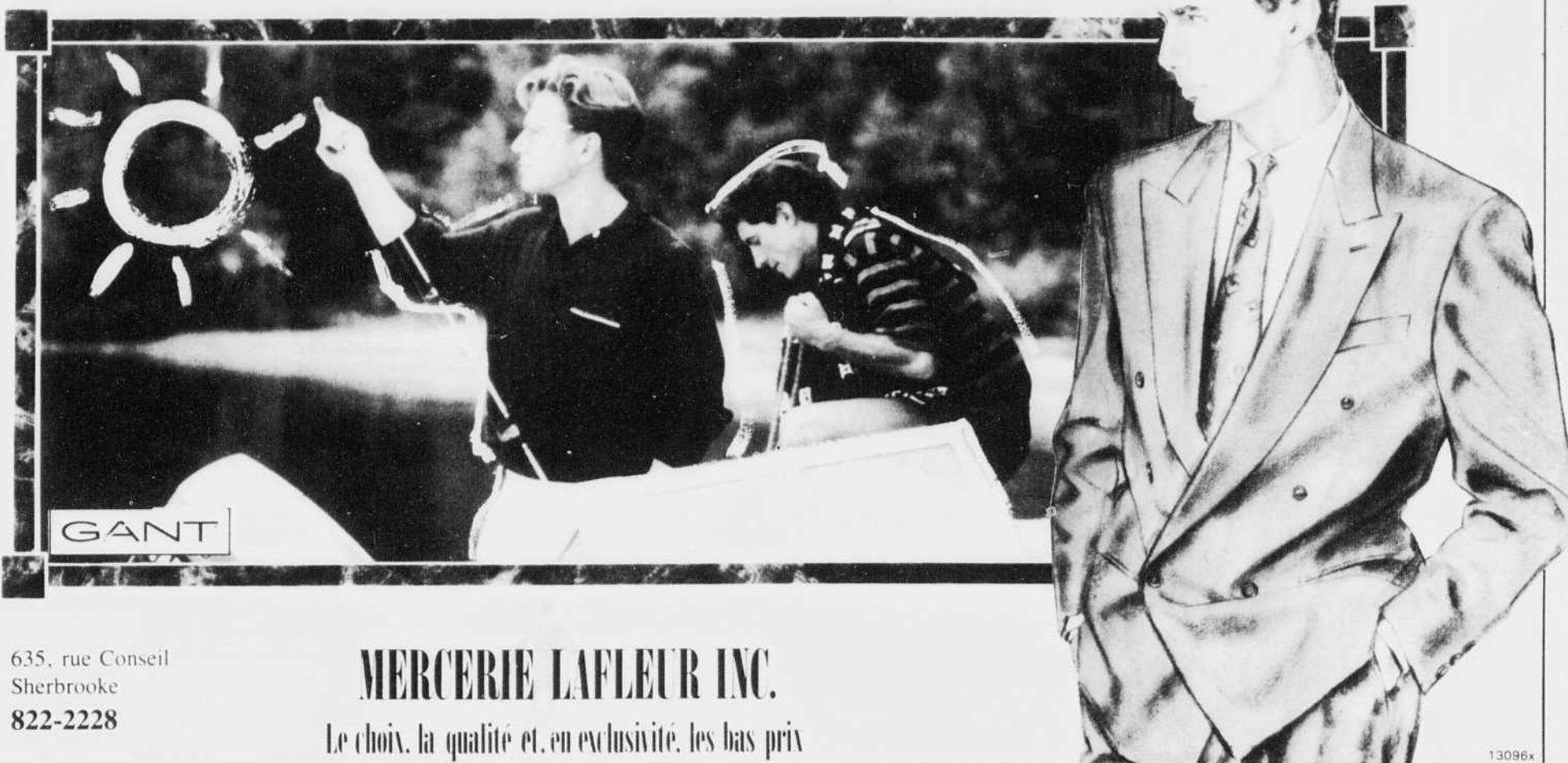
«Les actions devraient être immédiates. Le gouvernement va de l'avant de façon irrémédiable.» Ce sont les municipalités qui devront taxer les citoyens en juillet. On vient de taxer pour l'assainissement des eaux et on

vient de hausser les taxes à un niveau maximum. On ne se serait jamais embarqué là-dedans si on avait prévu ce qui nous arrive.

«Il faut trouver des moyens à très court terme, une semaine, deux semaines, pour contrer ce qui va se passer dans les poches de nos citoyens. C'est quelque chose de tangible qu'on veut. Qu'on fasse des tables, qu'on négocie, mais pendant ce temps-là, le monde paye.»

un avant-goût de l'été avec

NOS NOUVELLES COLLECTIONS!



635, rue Conseil
Sherbrooke
822-2228

MERCERIE LAFLEUR INC.

Le choix, la qualité et, en exclusivité, les bas prix

13096x

L'AUTO ET LE TAXI

CORSICA ET TEMPEST: 10,9% SUR 48 MOIS*

JUSQU'AU 27 AVRIL SEULEMENT

LES CONCESSIONNAIRES GM

ÇA ROULE!

*L'offre s'applique à tous les véhicules neufs Chevrolet Corsica et Pontiac Tempest 1990 et années précédentes, achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire du 16 au 27 avril 1990. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC. Un acompte peut être exigé. L'offre de financement à 10,9% sans montant limite est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximale de 48 mois et minimale de 12 mois auprès de GMAC. Les modèles commandés pour les parcs et les véhicules loués ne sont pas admissibles à cette offre. Voyez votre concessionnaire GM pour tous les détails. Voyez également comment vous pourriez économiser sur la location au détail avec le programme Location PlusSM.

